

Document:	<u>EB 2008/95/R.13/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>9 c)</u>
Date:	<u>16 décembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Français</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

République de Guinée

Programme d'options stratégiques pour le pays

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Examen**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après.

Ulac Demirag

Chargé de programme
téléphone: +39 06 5459 2616
courriel: u.demirag@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
Carte du pays indiquant les zones d'interventions du FIDA	iv
Résumé de la stratégie pour le pays	v
I. Introduction	1
II. Le contexte du pays	1
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	1
B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel	3
III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays	5
A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures	5
B. Enseignements tirés	6
IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays	6
A. Avantage comparatif du FIDA	6
B. Objectifs stratégiques	7
C. Perspectives d'innovation	8
D. Stratégie de ciblage	9
E. Articulation au niveau des politiques	9
V. Gestion du programme	9
A. Gestion du COSOP	9
B. Gestion du programme de pays	10
C. Partenariats	10
D. Gestion des savoirs et communication	11
E. Cadre de financement SAFP	11
F. Risques et gestion des risques	13
 Appendices	
I. Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP	1
II. Situation économique du pays	3
III. Cadre de gestion des résultats du COSOP	4
IV. Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP	5
V. Réserve de projets	7

Dossiers clés

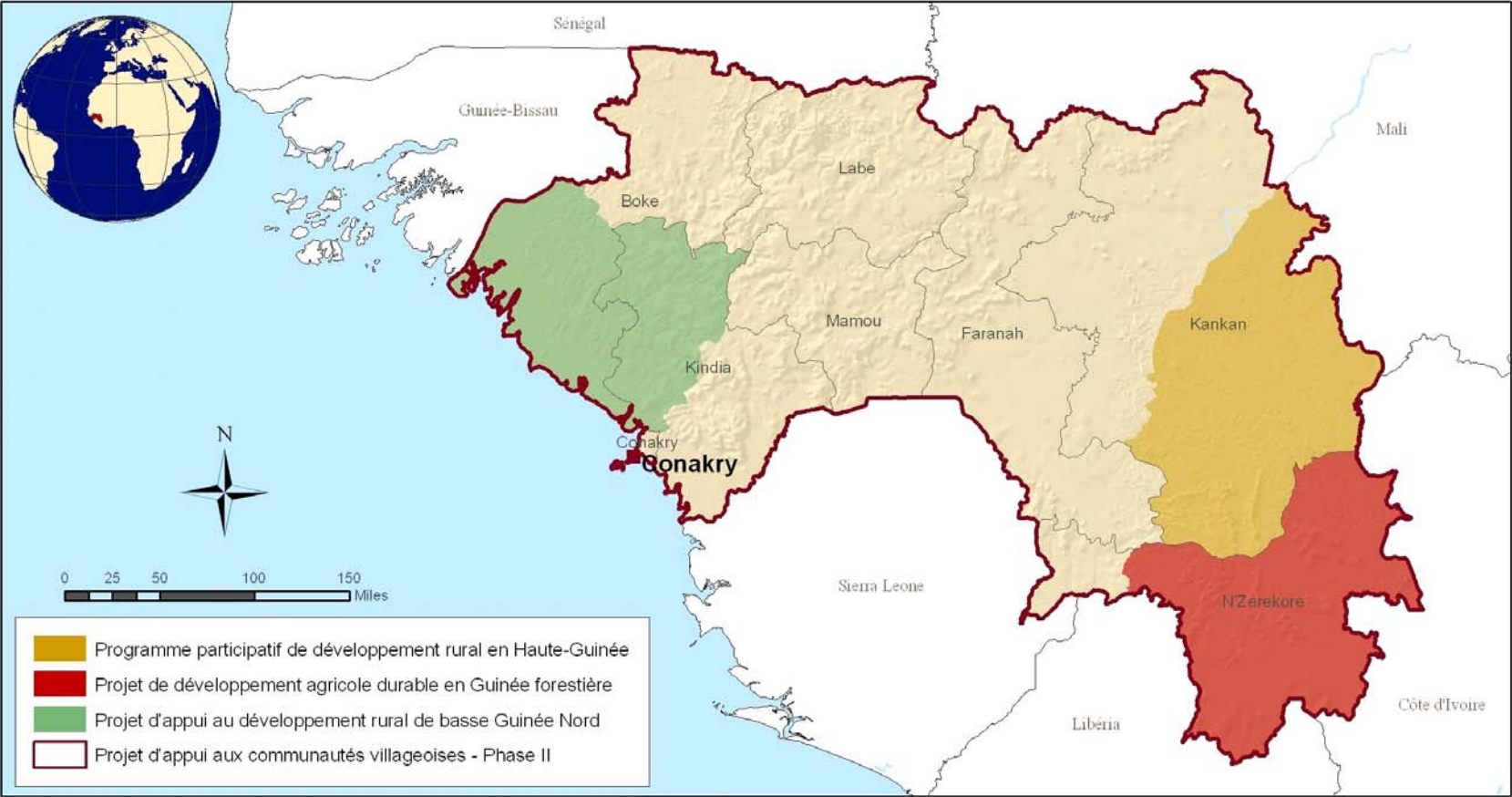
Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural	14
Dossier clé 2: Matrice des organisations (Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces)	16
Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/ possibilités de partenariats	19
Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables	21

Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
ASF	Association de services financiers
CNOPG	Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée
CRD	Communauté rurale de développement
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EPP	Évaluation du programme de pays
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international
OP	Organisation professionnelle
PACV	Programme d'appui aux communautés villageoises
PADER-BGN	Projet d'appui au développement rural de Basse Guinée Nord
PDL	Plan de développement local
PNAAFA	Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles
PNDA	Politique nationale de développement agricole – Vision 2015
PRAADEL	Projet de réhabilitation agricole et d'appui au développement local
PRODAD-GF	Projet de développement agricole durable de la Guinée forestière
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Guinée

Carte du pays indiquant les zones d'interventions du FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

FIDA Carte établie par le FIDA.

Résumé de la stratégie pour le pays

1. L'objectif général du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour la période 2009-2014 est de contribuer à la mise en place des bases économiques d'un développement agricole durable et à renforcer la capacité des ruraux pauvres en vue d'une meilleure gouvernance locale.
2. Le COSOP 2009-2014 aura trois objectifs stratégiques (OS):
 - i) **Objectif stratégique 1:** Renforcer la participation au processus local et national d'élaboration des politiques et de programmation budgétaire;
 - ii) **Objectif stratégique 2:** Renforcer l'accès des petits producteurs à des services d'appui à la production efficaces et à des marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels pour les filières agricoles ciblées;
 - iii) **Objectif stratégique 3:** Renforcer l'accès des groupes marginalisés – et plus particulièrement des femmes – aux microcrédits adaptés à leurs besoins à travers la consolidation des associations de services financiers (ASF).
3. Afin de réaliser l'objectif stratégique 1, le FIDA soutiendra l'offre de biens et de services aux communautés rurales de développement (CRD) à travers le Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV), phase II (en cours) et III. L'objectif stratégique 2, à savoir l'offre de biens et de services en vue du développement des filières ciblées, sera atteint à travers la mise en œuvre du Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA). La consolidation des ASF (objectif stratégique 3) créées au titre de quatre projets sous la responsabilité d'un seul opérateur sera envisagée. L'objectif stratégique 1 du COSOP est aligné sur l'axe 1 de la deuxième phase du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), les objectifs stratégiques 2 et 3 sur l'axe 2 du DSRP et la politique nationale de développement agricole – Vision 2015 (PNDA).
4. En ce qui concerne le développement des filières agricoles, le groupe cible prioritaire sera composé de producteurs agricoles, petits commerçants et certains artisans qui exercent une activité liée à l'agriculture ou à l'agroalimentaire dans les filières retenues, lesquelles seront organisées en organisations professionnelles. En ce qui concerne le développement communautaire, une cartographie de la pauvreté par communauté rurale de développement sera établie afin de traiter les questions relatives à l'amélioration de la gouvernance locale.

République de Guinée

Programme d'options stratégiques pour le pays

I. Introduction

1. En 2007, le Gouvernement de la République de Guinée et le FIDA ont commencé à préparer une deuxième version du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour la période 2009-2014. Le processus d'élaboration a été piloté par le Ministère de l'agriculture. Le deuxième COSOP contribuera à l'atteinte des objectifs du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) – phase 2 et de la politique nationale de développement agricole – Vision 2015 (PNDA); il s'est inspiré du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010.
2. Le processus participatif¹ d'élaboration du COSOP s'est déroulé sur la période août-novembre 2007, comme suit: i) un examen du portefeuille du FIDA; ii) une analyse de la pauvreté rurale et l'identification des groupes vulnérables; iii) un inventaire des stratégies et priorités en matière de développement rural et agricole; et iv) une analyse des capacités institutionnelles des acteurs publics et privés opérant dans le secteur rural. Un atelier national de lancement du processus de formulation du deuxième COSOP, tenu en novembre 2007, a permis d'étudier les constats et recommandations issues de l'examen du portefeuille et de définir les axes prioritaires du programme de pays pour 2009-2014. Un atelier national a examiné et validé le COSOP le 14 octobre 2008.

II. Le contexte du pays

A. Économie, agriculture et pauvreté rurale

Situation économique générale

3. La Guinée, pays d'une superficie de 245 857 km², avait en 2006 une population de 9,2 millions d'habitants, dont environ 75% vivant en milieu rural. On peut distinguer quatre régions agroécologiques: la Basse Guinée (Guinée maritime) à l'ouest, la Moyenne Guinée (Fouta Djallon) au centre-nord, la Haute Guinée au nord-est, et la Guinée forestière au sud-est. Chaque région est caractérisée par sa structure sociale, ses systèmes de production agricole, ainsi que par des filières agricoles qui voient le jour et se développent à différents stades en fonction des opportunités, contraintes et dynamiques locales.
4. Les secteurs agricoles et miniers sont les principales sources de croissance économique. Depuis l'an 2000, la situation socioéconomique de la Guinée s'est fortement dégradée à cause des crises politiques, sociales, institutionnelles et de gouvernance (incursions rebelles et divers conflits armés dans les pays limitrophes, faible gestion des ressources publiques, incapacité du gouvernement d'honorer ses engagements financiers extérieurs, rupture de l'aide au développement, manque de confiance des investisseurs privés, et, à partir de 2007, hausse des prix internationaux du pétrole et des denrées de base). Cette détérioration a eu de lourdes conséquences sur les groupes les plus vulnérables. Elle a été caractérisée par une aggravation de l'indice de pauvreté (de 49% en 2002 à 54% en 2005), un taux de croissance du PIB par habitant, négatif de 2002 à 2004, de 0,1% en 2005 et de 0,9% en 2006, une aggravation du déficit budgétaire, une augmentation de la dette, une dépréciation continue du franc guinéen et une forte poussée inflationniste (de plus de 6,1% en 2002 à plus de 35% en 2006 et de 15% en 2007). Ceci a eu pour conséquence une perte de pouvoir d'achat des populations, une aggravation de l'insécurité alimentaire et une vulnérabilité provoquant des tensions sociales de

¹ Le processus est décrit en appendice I.

mars 2006 à juin 2008. La Guinée, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, s'attèle à redresser la situation socioéconomique d'ici à 2012.

Agriculture et pauvreté rurale

5. La Guinée figure actuellement parmi les pays les plus pauvres du monde. Le produit national brut par habitant s'est établi à 381 USD en 2006 et l'indice de développement humain à 0,456. Le pays occupe le 160^{ème} rang sur les 175 pays classés par le PNUD en 2007/2008. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 30% environ. En 2005, l'espérance de vie à la naissance était de 54 ans, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 91‰, et 35% des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition. L'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants sont devenues des problèmes chroniques. Plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 196 USD par personne et par an. Dix-neuf pour cent vivent en situation d'extrême pauvreté. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural: environ 60% de la population rurale est pauvre. Elle compte pour 86% de la pauvreté globale et 90% de l'extrême pauvreté. En dépit des progrès accomplis, il existe encore de grandes disparités entre le milieu rural et urbain en matière d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, assainissement, information), à l'emploi formel et à l'habitat amélioré.
6. Les femmes rurales, représentant plus de 60% des ruraux pauvres, sont particulièrement vulnérables. Elles sont victimes de pesanteurs socioculturelles, des traditions et des discriminations, même si elles sont reconnues égales aux hommes devant la loi. Les problèmes des femmes tiennent à un manque ou une insuffisance de connaissances, à la faiblesse du niveau d'organisation, à leur participation marginale au processus de décision et à des difficultés d'accès aux ressources productives, à l'éducation, à l'emploi formel et aux activités rémunératrices.
7. La grande majorité des ruraux pauvres tirent leur subsistance de l'agriculture, et les femmes représentent les deux tiers de la population active agricole. Le défi de la réduction de la pauvreté en Guinée, comme envisagé par la deuxième phase du DSRP, consiste donc dans une large mesure à développer rapidement l'agriculture, notamment les filières prioritaires permettant une augmentation significative de la productivité, de la valeur ajoutée et des revenus ruraux, surtout ceux des femmes. Ce développement accéléré sera nécessairement basé sur l'expansion des productions rentables pour le marché national et régional, une meilleure gestion de l'eau (aménagement des bas-fonds et plaines, petite irrigation) et, en aval, sur une professionnalisation des réseaux d'approvisionnement en intrants et de stockage, de conditionnement, de transformation et de commercialisation des produits agricoles.
8. En dépit du potentiel agricole riche et varié du pays, de la complémentarité de ses régions naturelles et d'une bonne pluviométrie, plus d'un ménage sur trois ne peut satisfaire ses besoins alimentaires, ni en quantité, ni en qualité. Seulement 1,2 million d'hectares sont cultivés sur un potentiel de 6,2 millions d'hectares. Cette situation paradoxale s'explique par la persistance d'une majorité de petites exploitations orientées vers une agriculture de subsistance, caractérisées par leur petite taille (2 hectares en moyenne), des systèmes extensifs peu productifs (en dehors de certaines zones et périmètres rizicoles aménagés), le faible taux d'équipement et d'utilisation d'intrants et une très faible capacité d'investissement. Le potentiel des bas-fonds et mangroves est faiblement exploité, les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. À ces facteurs s'ajoutent d'importantes pertes post-récolte et une commercialisation atomisée, informelle et peu efficace.
9. Des débouchés au niveau sous-régional et une amélioration de la compétitivité au niveau national sont les conditions d'un développement accéléré des filières agricoles et animales en Guinée. Les paysans guinéens produisent essentiellement pour l'autoconsommation et pour le marché national. Néanmoins, certains flux d'échanges de produits du cru sont déjà importants entre la Guinée et les pays voisins². Il s'agit

² À savoir le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Libéria, et la Côte d'Ivoire.

surtout de la pomme de terre, de l'huile de palme, de l'igname, des fruits et du poisson fumé. La tomate, l'oignon, le manioc et la banane, en revanche, sont surtout cultivés pour le marché local. Quelques organisations professionnelles (OP) et entrepreneurs privés ont structuré avec succès l'approvisionnement en intrants et en semences, ainsi que la commercialisation nationale et l'exportation de leurs produits agricoles dans la sous-région. La production nationale de riz ne couvre pas les besoins du pays, qui importe environ 300 000 tonnes de riz par an pour satisfaire la demande intérieure. Ce niveau de dépendance à l'égard de l'extérieur pour assurer la sécurité alimentaire de base justifie la priorité qu'accorde le Gouvernement au développement de la riziculture. L'augmentation des prix mondiaux des céréales, en particulier le riz, constitue une opportunité pour les petits producteurs rizicoles en Guinée. Les éléments essentiels à renforcer dans une optique de croissance rapide de filières à potentiel élevé sont: i) la compétitivité de la production nationale, de la transformation, du conditionnement et de la mise en marché des produits (il s'agit essentiellement d'une professionnalisation des acteurs des filières); ii) la capacité d'investissement des acteurs; et iii) les capacités de la plupart des organisations faitières des acteurs des filières.

B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel

Le contexte institutionnel national

10. Les OP se développent rapidement et tentent de mettre en place des services pour leurs membres et de défendre leurs intérêts. La Guinée compte actuellement près de 6 000 OP régies par la loi L/2005/014/AN sur les groupements économiques à caractère coopératif, les mutuelles à caractère non financier et les coopératives. Certaines OP dynamiques jouent un rôle important dans le développement des filières, notamment la Fédération des paysans du Fouta Djallon pour la pomme de terre, l'oignon et la tomate; la Fédération des organisations paysannes de Basse Guinée pour la production du riz; la Fédération régionale des planteurs de palmier et hévéa; la Fédération des planteurs de café en Guinée forestière, regroupées au sein de la Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOPG); les organisations des éleveurs regroupées au sein de la Confédération nationale des éleveurs de Guinée; et de nombreuses autres fédérations, unions non fédérées et groupements de producteurs et de transformateurs. Le niveau de maturité et de dynamisme et la capacité d'investissement et d'intervention des OP sont très hétérogènes. Les principales faiblesses sont: i) le manque de transparence dans la gestion des ressources, qui crée un manque de confiance entre les responsables et leurs membres; ii) des faiblesses dans les capacités de mobilisation des ressources internes; et iii) une insuffisance du nombre de dirigeants d'OP ayant une vision claire des objectifs de développement de leur organisation.
11. Les capacités des ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, et de la décentralisation et du développement local en matière de planification et de coordination sont faibles, et les moyens de fonctionnement sont insuffisants. D'une manière générale, les services publics sont dotés, à tous les échelons jusqu'à celui des régions et des préfectures, de ressources humaines de qualité (par exemple au sein de la Direction de l'agriculture, l'Agence nationale de promotion rurale et de conseil agricole, le Bureau technique du génie rural, le Bureau régional des pistes rurales, l'Institut de recherche agricole en Guinée et la Direction des appuis aux organisations paysannes). Cependant, leurs capacités opérationnelles se trouvent amoindries par l'insuffisance de moyens matériels et financiers due à un manque de financement. Ces services publics dépendent par ailleurs de financements ponctuels extérieurs. Leur intervention dans la mise en œuvre des activités de développement se fait de plus en plus sur une base contractuelle, une distinction étant faite entre leurs fonctions régaliennes (suivi, contrôle, supervision) et celles des prestataires de service.

12. Le Code des collectivités territoriales décentralisées constitue le cadre opérationnel pour un développement participatif étendu à l'ensemble des acteurs publics et privés opérant au niveau local. Il a institué le plan de développement local (PDL) au niveau de la communauté rurale de développement (CRD) en tant que cadre d'intervention unique à la base. La décentralisation a inauguré une ère nouvelle en donnant à ces collectivités les moyens de jouer un rôle essentiel dans la prestation de services au niveau local. L'application du Code entraîne un bouleversement des rôles et des responsabilités des structures administratives existantes, des modalités de financement, des dotations en personnel et des chaînes de responsabilité. L'appui apporté au gouvernement dans cette entreprise sera crucial pour faire en sorte que les avantages potentiels d'un développement local décentralisé se concrétisent. Reconnaissant le rôle important que joue la décentralisation dans la réduction de la pauvreté, le gouvernement a demandé aux donateurs d'appuyer ce processus afin d'améliorer la gouvernance locale.

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale

13. La première phase du DSRP (2002-2005) n'a pas donné les résultats escomptés. Le taux de croissance du PIB était de 2,9% par rapport à l'objectif de 5,2%; la croissance par personne n'était que de 0,3% alors que l'objectif était de 1,9%; et le taux de pauvreté nationale est passé de 49% en 2002 à 54% en 2005. Les causes de la faible performance étaient le non-alignement de l'allocation des fonds publics et sur les priorités du DSRP, le cadre politico-économique défavorable, une faible mobilisation des ressources intérieures et une sévère baisse des financements extérieurs.
14. Tirant les leçons de la première phase du DSRP, en 2007, le gouvernement a élaboré, sur une base participative, la deuxième phase du DSRP pour la période 2007-2010, qui a été adoptée. Celle-ci s'inscrit dans la perspective de réalisation des objectifs de développement à long terme, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement. La deuxième phase du DSRP entend redresser la situation socioéconomique du pays, réduire la pauvreté d'au moins de 50%, et améliorer les conditions de vie des populations, notamment des catégories les plus pauvres. Elle comporte trois axes stratégiques: i) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines; ii) l'accélération de la croissance économique et l'élargissement équitable des opportunités d'emplois décents et de revenus pour tous; et iii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de leur qualité.
15. Le gouvernement a adopté en 2007 une Politique nationale de développement agricole – Vision 2015 (PNDA), basée sur le développement des filières agricoles et animales. La PNDA vise à parvenir, à l'horizon 2015, à une agriculture à caractère familial mais dominante, intensive, durable, garantissant la souveraineté alimentaire, attractive pour les capitaux privés et compétitive sur le marché national, régional et international. Les objectifs essentiels de la PNDA sont: i) l'amélioration des conditions de travail des femmes, qui constituent près de deux tiers des actifs agricoles et de leur accès aux activités rémunératrices; et ii) la responsabilisation des OP en terme de maîtrise d'ouvrage, de représentativité et de pérennisation. La PNDA définit les filières industrielles, maraîchères, fruitières et vivrières à soutenir dans les régions naturelles.
16. Le gouvernement a également adopté en 2007 une Stratégie nationale de sécurité alimentaire. Celles-ci indique que l'insécurité alimentaire en Guinée est surtout due à une faible capacité de gestion de l'eau durant la contre-saison et au manque d'infrastructures de stockage et de conservation.

Harmonisation et alignement

17. Le COSOP est conforme aux priorités nationales de développement, et il est conforme aux objectifs du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté rurale. Il s'aligne sur les axes 1 et 2 du DSRP, à savoir: i) l'amélioration de la

gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines; et ii) l'accélération de la croissance et l'élargissement des opportunités d'emplois et de revenus pour tous. De plus, le programme de pays s'inscrit dans les procédures et le système administratif décentralisé de la Guinée "appui budgétaire aux CRD".

18. Le programme de pays est cohérent avec les interventions des autres partenaires. Il existe un groupe de coordination des interventions dans le secteur du développement rural auquel le FIDA continuera de participer, en vue de synchroniser les activités avec les autres partenaires de développement. Ceci permettra d'harmoniser les approches, d'identifier et de mettre en place des partenariats opérationnels, et d'améliorer la synergie et la complémentarité des interventions. Le programme de pays contribuera également à la mise en place et au renforcement des cadres de coordination et de concertation au niveau national, régional et local.

III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays

A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures

19. Depuis le début de ses activités dans le pays, en 1980, le FIDA a financé 12 projets. Le montant de son aide pour la période 1980-2008 s'élève à 141 millions d'USD, dont 7,4 millions d'USD sous forme de dons. La première phase du COSOP (1999-2008) visait à accroître les revenus et à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des ruraux, particulièrement des plus pauvres. Ces objectifs consistaient à appuyer la décentralisation et faciliter l'émergence et la consolidation d'OP capables de gérer le développement de l'agriculture. Ce COSOP a été concrétisé à travers cinq projets, à savoir: i) le Projet de réhabilitation agricole et d'appui au développement local du Fouta Djallon (PRAADEL), un projet de développement communautaire, qui sera clôturé fin 2008; ii) le Programme participatif de développement rural en Haute Guinée, approuvé en 1999, qui se concentre sur les filières du riz, de l'igname et de l'oignon; iii) le Projet de développement agricole durable en Guinée forestière (PRODAD-GF), approuvé en 2002, qui est actuellement remanié; iv) le Projet d'appui au développement rural de Basse Guinée Nord (PADER-BGN), approuvé en 2003, dont les activités sont concentrées sur le riz et l'huile de palme; et v) le Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV), un programme d'envergure nationale dont la deuxième phase a été approuvée en 2007 et qui appuie le processus de décentralisation et le développement local. Ce dernier est financé par le FIDA, la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds pour l'environnement mondial.
20. En dépit d'un environnement macro-économique difficile, les interventions du FIDA ont accru les revenus et amélioré la sécurité alimentaire ainsi que les conditions de vie des populations dans les zones d'intervention³. Grâce aux projets productifs d'investissement, les rendements des cultures dans les bassins aménagés ont augmenté, des semences améliorées ont été produites, multipliées et diffusées, entraînant une hausse des rendements de certaines cultures, en particulier du riz. Le rendement du riz est passé de 0,9 tonne par hectare à 2,5 tonnes par hectare dans les bassins aménagés. Les actions ont permis d'accroître sensiblement la production de riz et d'igname. Les pistes rurales mises en place par les projets ont contribué à une augmentation du revenu des paysans grâce à une amélioration de l'accès au marché et une baisse du poids de l'usure. La création des ASF et le développement du microcrédit à court terme répondent aux besoins des femmes vulnérables et des micro-entrepreneurs ruraux. L'accès aux services sociaux (éducation, soins de santé, eau potable) a été amélioré à la suite de la mise en place des infrastructures sociales et grâce à l'augmentation et la diversification des sources de revenus du groupe cible. De plus, le taux de scolarisation, notamment des filles, a progressé. Toutefois, l'impact de ces interventions reste localisé.

³ Voir l'examen du portefeuille, novembre 2007.

21. Dans le domaine du développement local, le PACV a contribué à la mise en place du processus de décentralisation. Il a contribué de manière significative à l'amélioration des capacités des CRD à planifier et à gérer le développement. Chaque CRD bénéficiant d'un appui est désormais à même d'élaborer et de réaliser son PDL et ses plans annuels d'investissements.

B. Enseignements tirés

22. Les enseignements tirés depuis 1999 serviront à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et la performance de l'exécution du programme de pays pour 2009-2014. L'examen du portefeuille du FIDA en Guinée réalisé en 2007 et les consultations avec les OP ont permis de dégager les recommandations suivantes: i) appuyer les OP pour qu'elles puissent prendre en charge les services d'appui à la production et à la commercialisation offerts à leurs membres; ii) renforcer les capacités des OP pour qu'elles puissent assurer durablement la gestion des infrastructures économiques mises en place; iii) renforcer les capacités et la bonne gouvernance des CRD pour améliorer la gestion des infrastructures sociales mises en place; iv) améliorer le suivi-évaluation afin de suivre les réalisations techniques et financières et de mesurer l'impact sur les conditions de vie des ruraux pauvres; v) concevoir les projets de façon souple pour qu'ils puissent être adaptés aux changements survenant pendant leur exécution; vi) renforcer la capacité financière et de gestion des ASF pour que celles-ci soient en mesure de fournir efficacement et durablement des services financiers de proximité; et vii) renforcer la capacité des ruraux pauvres pour leur permettre de participer au processus local d'élaboration des activités.
23. Pour prendre en compte les besoins exprimés par les populations et leur faible niveau actuel de satisfaction, et compte tenu de la nécessité de simplifier la structure du programme de pays, il convient de recentrer l'aide du FIDA sur deux volets: i) les services essentiels au développement des filières; et ii) ceux nécessaires à l'amélioration de la gouvernance locale. De plus, dans un contexte macroéconomique, politique et social très défavorable, il a été décidé de responsabiliser le plus possible les structures pérennes au niveau décentralisé, à savoir les OP et les CRD.

IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays

A. Avantage comparatif du FIDA

24. L'avantage comparatif du FIDA en Guinée réside dans ses actions ciblées sur les ruraux pauvres – plus particulièrement les femmes et les jeunes –, l'amélioration de la productivité agricole et la mise au point d'approches novatrices visant à appuyer les petits paysans individuellement et/ou à travers leurs organisations en vue d'augmenter leur production et leurs revenus.
25. En effet, le FIDA a fourni une assistance continue en Guinée depuis les années 80, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie des causes de la pauvreté rurale et des approches permettant d'augmenter les revenus et d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie de la population rurale cible. L'avantage comparatif du Fonds réside dans l'expérience acquise: i) du ciblage des segments les plus pauvres et vulnérables; ii) de l'assistance directe aux ruraux pauvres pour leur permettre de sortir de la pauvreté; et iii) de l'introduction à titre pilote d'approches novatrices fondées sur la responsabilisation des communautés ou des groupements économiques. Le FIDA est devenu un partenaire privilégié du Gouvernement guinéen dans la mise en place: i) d'institutions financières de proximité; ii) d'approches n'excluant personne fondées sur la responsabilisation des communautés en matière de gestion du développement; iii) de mécanismes de participation des ruraux pauvres aux processus de planification, de mise en œuvre des investissements et de prise de décision au niveau local; et iv) de mécanismes de transfert des ressources aux communautés rurales et de contractualisation communautaire.

B. Objectifs stratégiques

26. L'objectif global du COSOP 2009-2014 est de contribuer à la mise en place des bases économiques d'un développement agricole durable et à renforcer la capacité des ruraux pauvres en vue d'une meilleure gouvernance locale.
27. Le COSOP 2009-2014 aura trois objectifs stratégiques:
- i) **Objectif stratégique 1:** Renforcer la participation au processus local et national d'élaboration des politiques et de programmation budgétaire;
 - ii) **Objectif stratégique 2:** Renforcer l'accès des petits producteurs à des services d'appui à la production efficaces et à des marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels pour les filières agricoles ciblées;
 - iii) **Objectif stratégique 3:** Renforcer l'accès des groupes marginalisés – et plus particulièrement des femmes – aux microcrédits adaptés à leurs besoins à travers la consolidation des ASF.
28. Les principes directeurs seront les suivants:
- a) La participation effective et la responsabilisation des groupes cibles. Les opérations reposeront sur une forte participation des ruraux pauvres et leurs organisations à tous les stades de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des activités afin de s'assurer de la prise en compte des priorités énoncées.
 - b) La recherche des synergies et complémentarités avec les autres interventions sera systématique afin de maximiser l'impact. Ceci se fera à travers: i) la mise en place de comités nationaux et régionaux de coordination auxquels tous participent; ii) l'harmonisation des approches et outils; iii) la recherche systématique de cofinancements; iv) l'organisation d'examen conjoints de la mise en œuvre; et v) la participation aux réunions sectorielles des bailleurs de fonds.
 - c) La mise à profit systématique de l'expérience acquise à travers la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des connaissances.
 - d) L'exécution souple et progressive des programmes. Les capacités des groupes cibles et leur niveau d'organisation diffèrent. Ainsi, la démarche devra être flexible pour permettre des révisions et adaptations régulières des activités; elle devra aussi être progressive afin d'adapter les interventions au rythme d'organisation et de structuration des groupes cibles et de leurs organisations professionnelles.
 - e) La sélectivité des approches d'intervention et du nombre de filières afin de simplifier la gestion, d'avoir un impact réel et d'éviter la dispersion des activités.
 - f) L'accent mis sur la durabilité des interventions (ce qui veut dire, pour les bénéficiaires, simplicité, accessibilité, appropriation et viabilité).
 - g) Une gestion durable qui prend en compte les aspects environnementaux.
29. Afin de réaliser l'objectif stratégique 1, le Fonds soutiendra l'offre de biens et de services aux CRD à travers la phase II du PACV. Les objectifs stratégiques 2 et 3, à savoir l'offre de biens et de services en vue du développement des filières ciblées, ainsi que la consolidation des ASF, seront atteints à travers la mise en œuvre du PNAFA.
30. Afin de réaliser l'objectif stratégique 1, le programme de pays continuera à appuyer le processus de décentralisation à travers la phase II du PACV. L'aide portera essentiellement sur le renforcement des capacités de 304 CRD et leurs membres (présidents, conseils de districts, secrétaires communautaires) pour qu'ils soient en

mesure de mettre en place des infrastructures sociocommunautaires de qualité et d'en assurer une bonne gestion à travers la mise en place des comités de gestion. La phase II du PACV s'assurera que l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des PDL se feront de manière ouverte avec la participation effective de tous les segments de la population, y compris les plus vulnérables, les femmes et les jeunes. Elle appuiera la mise en place d'une méthodologie de préparation du PDL acceptable pour les principaux partenaires.

31. Afin de réaliser l'objectif stratégique 2, une approche de développement des filières agricoles basée sur quatre axes stratégiques a été adoptée. Premièrement, les OP seront renforcées pour qu'elles puissent fournir des services d'appui aux membres (avec une attention particulière aux femmes) et, à terme, internaliser ces services. Il s'agira de responsabiliser les OP à tous les niveaux, de manière graduelle, en veillant à les accompagner et à les renforcer par le biais d'un transfert progressif de compétences en fonction de l'atteinte d'une maturité confirmée et sur la base d'indicateurs clairs de performance qui doivent être des éléments déclencheurs permettant d'accroître au fur et à mesure les responsabilités des OP. Deuxièmement, selon le cas et leurs avantages comparatifs, ces OP pourront fournir à leurs membres différents services tels que l'approvisionnement en intrants, l'appui-conseil technique, l'information sur les marchés et les prix, la mobilisation de fonds, l'accès aux équipements et investissements, etc. Troisièmement, l'appui pourrait porter sur la mise en place et/ou l'élargissement des systèmes d'approvisionnement en intrants (engrais, semences) et de commercialisation des produits agricoles. La recherche agronomique pourrait être appuyée, au besoin, pour la production des semences améliorées de base. Quatrièmement, l'aide pourrait viser également la CNOPG pour faciliter sa participation au dialogue sur les politiques sectorielles.
32. Afin de réaliser l'objectif stratégique 3, l'approche consiste à consolider les ASF existantes pour qu'elles répondent aux besoins spécifiques des plus vulnérables (dont les femmes), à savoir: améliorer, à travers le microcrédit, leur accès aux services sociaux de base et aux activités génératrices de revenus de cycle court (1 à 4 semaines). Pour ce faire, l'aide sera orientée sur la professionnalisation du système de gestion, la mise en réseau des ASF et leur mise en relation avec d'autres institutions financières afin que ces dernières financent les ASF et augmentent leur capital.

C. Perspectives d'innovation

33. La stratégie d'intervention du PNAFA, en cours de formulation, comprend plusieurs aspects novateurs parmi lesquels: i) confier directement la maîtrise d'œuvre de certaines activités à des structures faïtières paysannes, contrairement à l'approche plus classique d'un recours aux prestataires de service privés ou associatifs; ii) développer au sein des OP des capacités d'appui technique durables; iii) faciliter et institutionnaliser le dialogue entre les acteurs des filières; iv) intégrer une stratégie de gestion des connaissances dans le PNAFA, qui sera mise en œuvre par la CNOPG et les fédérations/unions et l'unité de coordination du PNAFA, en étroite collaboration avec les autres projets du FIDA et le réseau FIDAFRIQUE; v) améliorer l'accès aux intrants (un mécanisme de financement sera mis en place en partenariat au sein des OP et tiendra compte des autres opérateurs qui évoluent dans le domaine); vi) encourager les partenariats entre le secteur privé et les grandes fermes d'une part, et les petits paysans d'autre part; vii) faciliter l'accès du groupe cible aux crédits des banques commerciales; et viii) mettre en pratique le dialogue sur les politiques sectorielles à travers les structures faïtières, plus particulièrement la CNOPG.
34. Une autre innovation sera celle qui consiste à consolider les ASF (50 environ) créées au titre de quatre projets sous la responsabilité d'un seul opérateur. Ceci conduirait, le cas échéant, à l'harmonisation de tous les instruments de gestion. L'initiative

visant à augmenter le capital des ASF à travers le financement d'autres institutions sera activement soutenue et constituera une innovation intéressante et importante.

35. Dans un souci d'efficacité et d'efficience, la mise en place d'un chargé d'appui aux opérations de terrain, d'une Équipe de gestion du programme, ainsi que le passage sous la supervision directe du FIDA sont des idées novatrices à même de remédier aux différentes faiblesses relevées par l'examen du portefeuille au sujet de la mise en œuvre du premier COSOP.

D. Stratégie de ciblage

36. En ce qui concerne le développement des filières agricoles, le groupe cible prioritaire sera composé de producteurs agricoles, petits commerçants et certains artisans qui exercent une activité liée à l'agriculture ou à l'agroalimentaire dans les filières retenues, lesquelles seront organisées en OP. Les problèmes rencontrés par le groupe sont les suivants: i) les faibles rendements et niveaux de productivité et de compétitivité; ii) un accès restreint aux équipements et infrastructures post-récolte, de transformation, de transport et de commercialisation; iii) la petite superficie exploitée en raison de manque de moyens; iv) l'incapacité d'exploiter les parcelles toute l'année du fait de la mauvaise gestion de l'eau; v) une certaine insécurité alimentaire en période de soudure; et vi) des revenus faibles et peu diversifiés.
37. Le choix des filières est guidé par: i) la priorité retenue par le gouvernement dans la PNDA (recensement sur un mode participatif avec les paysans), à savoir une contribution à la sécurité alimentaire des ménages guinéens et un potentiel économique réel dans la région; ii) les priorités proposées par les OP; iii) l'impact potentiel sur les revenus des groupes cibles du FIDA; iv) l'absence d'économies d'échelle importantes, c'est-à-dire rentables à petite échelle (0,1 à 0,5 hectare) et accessibles au groupe cible du FIDA; v) une organisation faitière de producteurs déjà en place qui sollicite un appui et qui dispensera l'aide nécessaire; et vi) l'existence préalable d'une filière avec un niveau minimum d'organisation et une masse critique minimale avec un potentiel d'intensification. Le choix des OP partenaires sera guidé par: i) une bonne gouvernance éprouvée; ii) l'existence préalable d'un savoir-faire dans la filière en question, d'un esprit d'entreprise et d'une volonté de se professionnaliser (paysans dynamiques et innovants); et iii) d'une bonne cohésion au sein des groupements afin d'éviter les OP "opportunistes" ou "fantômes".
38. Dans le domaine du développement communautaire, une cartographie de la pauvreté par CRD sera établie afin de traiter les questions relatives à l'amélioration de la gouvernance locale.

E. Articulation au niveau des politiques

39. En ce qui concerne le développement des filières, la mise en pratique du dialogue sur les politiques sectorielles se fera à travers les structures faitières – en particulier la CNOPG qui déterminera les thèmes à l'ordre du jour. Néanmoins, certains thèmes sont incontournables: i) la sécurisation foncière; ii) la libre circulation des produits dans la sous-région pour les principales filières ciblées; iii) l'incompatibilité de certaines mesures à caractère social avec le développement économique du secteur agricole; iv) le financement de l'agriculture; et v) l'amélioration des conditions de circulation et de mise en marché de produits et d'intrants. À travers les activités de gestion des connaissances mises en œuvre par le programme et ses partenaires, le PNAFA aura la possibilité de renforcer la visibilité des acquis.

V. Gestion du programme

A. Gestion du COSOP

40. La gestion du COSOP 2009-2014 sera axée sur les résultats et l'impact, comme le prévoit le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et selon les recommandations des cadres stratégiques des partenaires techniques et financiers, de la deuxième phase du DSRP, de la PNDA et du Code des collectivités territoriales décentralisées.

41. Afin de garantir une réalisation efficace des objectifs stratégiques du COSOP, le FIDA entend: i) renforcer les systèmes de gestion et de suivi-évaluation du programme de pays; ii) s'appuyer sur les OP et les CRD; iii) mettre en place un centre de documentation et de gestion des savoirs; iv) renforcer le partenariat avec les autres partenaires techniques et financiers; et v) impliquer davantage les OP, les ministères concernés et les autres partenaires dans le suivi-évaluation de la mise en œuvre du COSOP. De plus, toutes les interventions au niveau du secteur agricole seront à terme consolidées dans un seul programme national.
42. Le dispositif de suivi-évaluation du COSOP sera alimenté par les systèmes de suivi-évaluation des interventions financées par le FIDA et alimentera à son tour les dispositifs de suivi-évaluation de la deuxième phase du DSRP et de la PNDA. Afin de renforcer la cohérence des interventions et de suivre la performance du programme de pays, le FIDA s'attèlera à mettre en place un système unifié commun à l'ensemble des interventions, comportant des indicateurs précis et mesurables. Ce système permettra: i) de suivre la mise en œuvre du COSOP; ii) de mesurer l'impact, les réalisations et les produits du COSOP sur la base des cadres logiques ainsi que sa contribution à la mise en œuvre de la PNDA, du Code des collectivités territoriales et du DSRP; et iii) de suivre les indicateurs clés, dont ceux relatifs au système de gestion de résultats et de l'impact. Un appui institutionnel sera apporté aux directions concernées par le suivi de la mise en œuvre et la supervision du programme de pays.
43. L'Équipe de gestion du programme assurera l'examen annuel des indicateurs clés de la performance des interventions du FIDA en Guinée. Un examen à mi-parcours du COSOP aura lieu en 2012 et un examen final en 2014. L'Équipe de gestion du programme est une équipe *ad hoc* composée du personnel des projets du FIDA, des ministères concernés, des OP et des partenaires techniques et financiers. L'examen du COSOP conduira à l'établissement d'un rapport d'activités sur la stratégie de pays, lequel donnera des orientations pour actualiser les indicateurs du cadre logique et formulera des recommandations concernant les moyens de surmonter les difficultés recensées.
44. Compte tenu de l'importance du portefeuille du FIDA en Guinée, la mise en place d'un chargé d'appui aux opérations de terrain en Guinée est prévue en 2009. Ceci permettra au FIDA d'être plus impliqué dans la coordination des activités du développement rural, d'améliorer son appui à la mise en œuvre et à la gestion du programme de pays, et d'améliorer sa visibilité dans le pays.

B. Gestion du programme de pays

45. Dès janvier 2009, tous les projets financés par le FIDA, à l'exception du PACV, seront directement supervisés par le Fonds, lequel mettra cette opportunité à profit pour assurer un meilleur suivi de son programme de pays. La supervision du programme de pays sera conduite par le chargé de programme selon un plan annuel, en étroite collaboration avec l'Équipe de gestion du programme et le chargé d'appui aux opérations de terrain. Le plan de supervision sera élaboré avec les principaux acteurs concernés en même temps que les programmes de travail et budgets annuels. La supervision mettra un accent particulier sur les projets à risque et les nouvelles initiatives. L'unité nationale de coordination du PNAFA se chargera également de la collecte et de la diffusion des enseignements tirés des opérations financées par le FIDA et des méthodes innovantes élaborées dans le cadre de programme de pays.

C. Partenariats

46. En ce qui concerne le développement communautaire, les CRD resteront les partenaires privilégiés des interventions du FIDA. La CNOGP et les fédérations/unions seront les partenaires privilégiés des interventions concernant le développement des filières. Au niveau national, les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, du développement durable et de l'environnement, de

l'économie et finances, du plan et de la coopération, et de la décentralisation et du développement local demeurent les partenaires du FIDA. Chacun d'entre eux veillera au respect de la conformité des activités mises en place avec les politiques et stratégies nationales.

47. Le FIDA poursuivra sa politique de cofinancement des projets, qui associe déjà la Banque mondiale, l'AFD, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP) et le Fonds pour l'environnement mondial. Dans le cadre du COSOP, le partenariat stratégique avec la Banque mondiale, l'AFD et le Fonds pour l'environnement mondial sera poursuivi et renforcé dans le cadre de la deuxième phase du PACV. Dans le cadre du PNAAFA, un partenariat avec la Banque mondiale, l'AFD, la Banque islamique de développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds commun pour les produits de base, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et d'autres bailleurs de fonds sera également recherché.
48. En ce qui concerne la consolidation des ASF, un partenariat pourrait être établi avec la Banque africaine de développement et le FOGUIRED afin d'harmoniser les approches d'intervention, d'éviter les duplications et de créer un réseau d'ASF.
49. D'autres partenariats pourraient être définis au cours des formulations des interventions du FIDA. À cette fin, le programme de pays appuiera le ministère en charge de l'agriculture dans le renforcement du cadre de coordination/concertation entre les partenaires techniques et financiers et le gouvernement au niveau national et préfectoral.

D. Gestion des savoirs et communication

50. Le FIDA fait de la gestion des savoirs un élément clé de son programme de pays pour la Guinée. L'objectif visé est d'accroître la visibilité et la performance des interventions à travers la documentation, le recensement dans le pays ou ailleurs des approches, techniques et technologies éprouvées et le partage des savoirs. Le système de suivi-évaluation devra également permettre de tirer les leçons de l'expérience en vue d'alimenter les pratiques et les politiques du secteur rural. L'unité nationale de coordination du PNAAFA élaborera une stratégie de communication et de gestion des savoirs qui identifiera le mécanisme de collecte et de compilation des informations et les canaux de communication appropriés. Elle disposera d'un centre de documentation et d'une base de données reliée à celle du DSRP. Ces bases de données seront alimentées par les projets et programmes du FIDA en cours et ceux d'autres partenaires techniques et financiers. Les coordinations nationales gèreront les bases de données et veilleront à ce que les leçons tirées soient consignées et largement diffusées. La diffusion et la communication se feront à travers différents supports et plateformes ou réseaux (FIDAFRIQUE, dépliants, sites web, conférences, radio) afin que tout le monde puisse accéder à l'information, y compris les ruraux pauvres.
51. Le programme de pays s'attachera à promouvoir l'accès des petits paysans et ruraux pauvres aux connaissances et informations à travers la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour le développement. Il s'agira: i) de financer la mise en œuvre d'une stratégie de communication par la CNOPG; ii) de renforcer les capacités des fédérations/unions à diffuser les informations à leurs membres; et iii) de faciliter les échanges d'informations à travers les plateformes de concertation réunissant les OP et les autres acteurs ruraux.

E. Cadre de financement SAFP

52. Le cadre indicatif de financement du programme de pays 2009-2014 s'appuiera sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). À cet effet, le niveau de ressources à mobiliser par le FIDA dépend de la taille de la population rurale, de la performance des politiques et institutions rurales, et de celle des

projets/programmes du FIDA dans le pays. Les résultats actuels des différents indicateurs sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1
Calcul de l'allocation SAFP pour la première année du COSOP

<i>Indicateur</i>	<i>COSOP Année 1</i>
Notes évaluant le secteur rural	
A i) Dispositif politique et juridique encadrant les organisations rurales	4,15
A ii) Dialogue entre le Gouvernement et les organisations rurales	3,50
B i) Accès à la terre	3,45
B ii) Accès à l'eau à usage agricole	3,07
B iii) Accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	3,70
C i) Conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,80
C ii) Conditions d'investissements pour les entreprises rurales	4,00
C iii) Accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,88
D i) Accès à l'éducation dans les zones rurales	4,17
D ii) Représentation	3,50
E i) Affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	3,46
- Somme des notes cumulées	44,61
Moyenne des notes cumulées	3,72
Indice d'affectation des ressources de l'IDA	2,9
Note projets à risque (PAR)	4
Allocation annuelle (en USD)	6,3 millions d'USD (2009)

IDA= Association internationale de développement.

53. Le tableau 2 présente la relation entre les allocations annuelles attribuées au titre du SAFP et la performance. Les allocations des pays dépendent aussi du niveau des ressources disponibles au FIDA. Celui-ci compte accroître son programme global de 10% par an.

Tableau 2
Relations entre les indicateurs de performance et la note du pays

<i>Scénario de financement</i>	<i>Note PAR (+/- 1)</i>	<i>Note de performance du secteur rural (+/- 0,3)</i>	<i>Variation en pourcentage du score SAFP du pays par rapport au scénario de base</i>
Hypothèse basse	3	2,7	- 17
Hypothèse de base	4	3,7	0
Hypothèse haute	5	4,7	+ 17

54. Le programme de pays sera mis en œuvre durant la période 2009-2014. La restructuration du PRODAD-GF (12 millions d'USD) aboutira après sa transformation en PNAafa, pour lequel le FIDA mobilisera des financements supplémentaires afin de couvrir également la Moyenne Guinée, et à terme les autres régions de la Guinée. Pour le cycle 2007-2009, le coût est estimé à 14 millions d'USD; ce montant sera financé sur les ressources déjà disponibles pour le PNAafa (7,0 millions d'USD du cycle 2007-2009 et 7,0 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP). L'allocation du programme de pays pour le cycle 2010-2012 est estimée à environ 23 millions d'USD (hypothèse de base), et à environ 31 millions d'USD pour le cycle 2013-2015. Les montants estimés et les prévisions d'utilisation sont présentés au tableau 3. Conformément aux objectifs stratégiques du COSOP, toutes les ressources disponibles pour cette période seront affectées au PNAafa et au PACV.

Tableau 3

Liste indicative des engagements prévus pour la période 2009-2014 (Hypothèse de base)

<i>Approbation</i>	<i>Description</i>	<i>Durée</i>	<i>Montant engagé (USD)</i>	<i>Montant (USD) restant (SAPF)</i>
Montant restant du cycle 2007-2008				7 millions
Avril 2009	PNAAF (Moyenne Guinée)	2009-2014	7 millions	0
Cycle d'allocation 2010-2012				23 millions
Décembre 2010	PNAAF (Haute Guinée)	2011-2016	12 millions	11 millions
Décembre 2012	PACV Phase III	2013-2017	11 millions	0
Cycle d'allocation 2012-2014				31 millions
Septembre 2013	PNAAF (Basse Guinée)	2014-2019	11 millions	20 millions
Décembre 2014	PNAAF (Moyenne Guinée et Guinée forestière)	2015-2020	20 millions	0

F. Risques et gestion des risques

55. Le programme de pays devra surmonter des risques systémiques liés au contexte du pays, ainsi que des risques liés aux activités programmées. Le principal risque a trait à la stabilité politique et économique du pays. Le FIDA renforcera son partenariat avec les institutions internationales et les bailleurs de fonds pour appuyer le gouvernement dans le rétablissement des équilibres macroéconomiques en vue de l'amélioration de la gouvernance économique et financière.
56. La conception des programmes prend en compte les leçons et risques recensés dans le cadre des autres projets du FIDA, notamment en ce qui concerne les retards importants dans le démarrage des projets et les procédures de passation de marchés, les capacités limitées des opérateurs et les problèmes de recrutement, l'élaboration du système de suivi-évaluation et l'organisation des enquêtes de référence. Les mesures d'atténuation suivantes sont proposées: i) la supervision directe par le FIDA; ii) des formations complémentaires aux diverses procédures en vigueur au FIDA; iii) une attention particulière à la qualité des manuels de procédures; iv) l'évaluation des cadres des projets sur la base des indicateurs de performance; et v) la décentralisation de la prestation de services, moyennant le transfert des responsabilités de planification et de mise en œuvre aux collectivités locales et aux OP.
57. En ce qui concerne l'objectif stratégique 1, la détérioration de la situation économique du pays pourrait empêcher la poursuite de la déconcentration et la décentralisation des ressources financières, ce qui entraîne une capacité insuffisante des CRD à mettre en place les infrastructures sociocommunitaires et à assurer leur pérennité. Ce risque sera limité par le renforcement de l'aptitude des ruraux à améliorer leur contribution au développement local et par la recherche et l'identification d'autres sources de financement au niveau local. Une étude de la fiscalité locale devrait émettre des recommandations dans ce sens.
58. En ce qui concerne l'objectif stratégique 2, le principal risque réside dans la dégradation continue de la situation économique (inflation à deux chiffres) avec pour corollaire l'accès limité des acteurs des filières aux services bancaires pour financer les investissements. L'atténuation de ce risque passera par l'appui à la mise en place de subventions ciblées et de fonds de roulement apportés et remboursés en nature, à des taux qui seront définis par les acteurs en fonction des dépenses requises en attendant l'amélioration de la situation économique. Enfin, le dernier risque a trait à la limitation des exportations. L'atténuation de ce risque passe par le dialogue sur les politiques sectorielles.

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le processus d'élaboration du COSOP a été piloté par le Ministère en charge de l'Agriculture. Un comité d'orientation ayant regroupé les représentants du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MAEEEF), du Ministère de la pêche et de l'aquaculture (MPA), du Ministère des Finances, de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) a été mis en place à cet effet. Ce processus a comporté trois étapes consultatives clés:
 - a) Une mission préparatoire¹ d'août 2007 a mis en place le comité d'orientation au niveau du Gouvernement et l'équipe nationale⁴ en charge de la revue de portefeuille et de la mise en route du processus de préparation du nouveau programme-pays. Cette étape a abouti à l'organisation d'un atelier national de lancement officiel du processus de formulation du COSOP les 27 et 28 novembre 2007, qui a permis les consultations et les échanges sur les principaux constats et les recommandations de la revue de portefeuille, notamment les axes prioritaires du nouveau COSOP. Présidé par le MAEEEF, cet atelier a réuni les représentants respectivement du Ministère des Finances, de l'ACGP, des PTF du secteur rural (PNUD, BAD, BM, UE, AFD, FAO, PAM), des institutions de recherche (IRAG, ANPROCA), des représentants des OP, des ONG fournisseuses des services de formation, et des services financiers (FOGUIRED, CENAFOD, CAFODEG) ainsi que les Unités de Coordination des Projets FIDA en Guinée. La Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA a pris part à cet atelier.
 - b) Une mission de l'équipe nationale⁵ chargée de l'élaboration du nouveau programme-pays du FIDA pour la Guinée pour les 3 à 5 années à venir, a conduit en consultation avec les services techniques concernés et les OP:
 - (i) une analyse préliminaire de la situation de pauvreté rurale en Guinée et une caractérisation des groupes vulnérables;
 - (ii) un recensement des stratégies et priorités du Gouvernement en matière de développement rural;
 - (iii) une analyse des capacités institutionnelles des acteurs publics et privés opérant dans le secteur du développement rural;le recensement des interventions des partenaires techniques et financiers de la Guinée dans le secteur du développement rural en portant une attention particulière aux opportunités de complémentarité; et une analyse de l'impact des interventions financées par le FIDA en Guinée et les leçons apprises de la mise en œuvre de ces interventions. Cette mission a débouché sur la tenue à Mamou les 28, 29 février et 1^{er} mars, d'un Atelier Régional des OP qui a réfléchi et échangé sur les constats et les propositions des axes stratégiques de la revue de portefeuille, leur rôle, leur positionnement et leurs responsabilités dans le processus développement des différentes filières agro-sylvo-pastorales et de pêche artisanale, à conduire dans le cadre de la nouvelle stratégie du FIDA en Guinée pour les 3/5 prochaines années. Cet atelier a été suivi par un atelier national organisé à Conakry les 1^{er} et 2 avril 2008 en vue d'échanger sur les constats et les recommandations de l'atelier de Mamou. Cet atelier regroupait, outre des OP présentes à Mamou, des institutions républicaines, médias, services techniques centraux et déconcentrés, projets et programmes de développement, ONG, paysans leaders, PTF, etc. Ils ont permis de consolider, compléter et/ou améliorer les recommandations de l'Atelier de Mamou.

⁴ L'équipe nationale était composée de Mme Aminatou Camara Barry, chef de file (institutions), M. Falessadé Camara (développement rural), M. Baïlo Telivel Diallo (genre, ciblage et pauvreté) et Arsène Koïvogui (micro-finance), appuyée par un consultant international M Nguala Luzietoso, en charge de l'initiation de l'équipe nationale au nouveau format FIDA d'EPP et du COSOP

⁵ L'équipe nationale se constituait de Mme Aminatou Camara Barry, chef de file, Baïlo Telivel Diallo (genre, ciblage et pauvreté) et Abdoul Salam Touré (contexte national) avec l'appui technique de M. Nguala Luzietoso.

- c) Un atelier national consultatif et d'échange sur le document provisoire du COSOP en juin 2008, qui regroupera les représentants des départements ministériels, des services techniques, des organisations paysannes, des PTFs impliqués dans le développement rural, ainsi que les autorités du FIDA.
2. L'implication effective des acteurs⁶ du secteur rural de la Guinée dans ce processus d'élaboration concertée du COSOP a permis d'assurer la cohérence du COSOP avec les politiques et les stratégies Gouvernementales, les attentes du monde rural, le positionnement géographique et thématique des partenaires techniques et financiers de la Guinée intervenant dans le secteur rural, et les orientations stratégiques du FIDA.
3. Le COSOP a été examiné et validé au cours d'un atelier national tenu le 14 octobre 2008. Cet atelier a réuni 97 participants représentant des OP, des institutions républicaines, des départements ministériels, des chambres consulaires, des ONG de développement, des projets et programmes de développement, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

⁶ Organisations paysannes à la base et leurs fédérations, associations de la société civile, chambres nationale et régionales d'agriculture, élus des CRD, services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat, ONG, associations féminines, départements ministériels.

Données économiques de base

Land area (km² thousand) 2005 1/	246	GNI per capita (USD) 2005 1/	385
Total population (million) 2005 1/	9.4	GDP per capita growth (annual %) 2000-2005 1/	0.7
Population density (people per km²)		Inflation, consumer prices (annual %) 2006 2/	38.4
Local currency		Exchange rate USD	
Social indicators		Economic indicators	
Population (average annual population growth rate) 2006 1/	2.0	GDP (USD million) 2/	3 300
Infant mortality rate (per thousand live births) 2005 1/	97	GDP growth (annual %) 2/	
Under five mortality rate (per thousand live births) 2006 2/	161.2	2005	3.3
Life expectancy at birth (years) 2006 2/	55.5	2006	2.8
Population below national poverty line (%) 1990-1999 1/	40.0	Sectoral distribution of GDP 2006 2/	
Rural population (% of total population) 2005 1/	67.0	% agriculture	12.9
Poor as % of total rural population		% industry	37.5
Total labour force (thousands) 2005 1/	4 441	% manufacturing	
Female labour force as % of total 2005 1/	46.2	% services	49.6
Education		Consumption	
School enrolment, primary (% net) 2005 1/	65.5	General government final consumption expenditure (as % of GDP) 2005 1/	5.6
Adult literacy rate (% age 15 and above)		Gross domestic savings (as % of GDP) 2005 1/	11.1
Male 2000-2005 1/	42.6		
Female 2000-2005 1/	18.1	Balance of payments (USD million)	
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%) 2006 1/	74.4	Merchandise exports	924
		Merchandise imports	1 012
		Balance of merchandise trade	
		Merchandise trade (% of GDP) 2005 1/	58.2
		Current account balances (USD million)	
		Before official transfers	
		After official transfers	
		Foreign direct investment 2006 2/	108.0
		Government finance	
		Cash surplus	
		Total expenditure	
Health			
Public health expenditure (as % of GDP) 2004 1/	0.7		
Private health expenditure (as % of GDP) 2004 1/	4.6		
Physicians (per 1 000 people) 2004 1/	0.1		
Population using improved water sources (%) 2005 1/	50.0		
Rural	35.0		
Urban	78.0		
Population using adequate sanitation facilities (%)	18.0		
Rural	11.0		
Urban	31.0		
HIV prevalence (% aged 15-49) 2005 1/	1.5		
Child immunization rate, measles (% of children ages 12-23 Months) 2005 1/	59.0		
Agriculture and food			
Food imports (% of merchandise imports)	2.0		
Fertilizer consumption (100 grams per ha of arable land) 2000-2002 1/	30.5		
Food production index (1999-2001=100) 2004-2005 1/	110.4		
Cereal yield (kg per hectare) 2005 1/	1 468		
Land use			
Arable land as % of land area			
Forest area as % of total land area 2005 1/	27.4		
Irrigated land as % of cropland 2001-2003 1/	5.4		

1/ Africa development indicators 2007

2/ World Bank, World development indicators database, April 2007

Cadre de gestion des résultats du COSOP

DSRP2 objectif: augmenter les revenus, améliorer l'état de santé, le niveau d'éducation et les conditions de vie et d'épanouissement des populations les plus pauvres grâce à une gouvernance de qualité efficace et soucieux du bien-être de tous	COSOP objectif global: contribuer à mettre en place des bases économiques d'un développement agricole durable et à renforcer la capacité des ruraux pauvres pour une meilleure gouvernance locale			
Axes stratégiques du DSRP2	Objectifs du COSOP contribuant à l'atteinte de ceux du DSRP2	Résultats clés dont le FIDA contribuera à la réalisation	Indicateurs clés (2012)	Objectifs institutionnels et politiques/calendrier du dialogue politique
- Amélioration de la participation des jeunes et des femmes à la vie des collectivités - Amélioration de la gestion des infrastructures communautaires - Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire de la décentralisation	OS1 Renforcer la participation au processus local et national d'élaboration des politiques et de programmation de budget	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre des ruraux pauvres, femmes et jeunes accédant aux services sociaux de base promus a augmenté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 40% des ruraux pauvres dont 50% des femmes ont participé à la préparation des PDL et de PTBA ○ 70% des infrastructures communautaires sont opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les populations sont informées sur leurs droits et devoirs, sur la réalisation des budgets et ont amélioré leur contribution au développement local
- Augmentation de la productivité et de la compétitivité de la production agricole sur une base durable	OS2 Renforcer l'accès de petits producteurs aux services d'appui à la production efficace et aux marchés de produits et des intrants agricoles transparents et concurrentiels pour les filières agricoles ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de petits producteurs et de femmes ayant accès aux facteurs de production a accru ○ L'utilisation de semences de qualité par les petits producteurs a triplé ○ Les rendements des cultures ont doublé (pour le riz, 1t à 2t de paddy par ha) ○ La production de riz étuvé a accru de 50% 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 70% de petits producteurs utilisent les semences de qualité ○ 30% des petits producteurs dont 50% femmes ont bénéficié du conseil agricole ○ 20% des petits producteurs dont 50% des femmes ont appliqué les itinéraires techniques promus ○ 40% des transformatrices ont utilisé les foyers améliorés d'étuvage de riz 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les OP de base et faitières représentatives et professionnelles sont opérationnelles ○ Partenariat avec UE et AFD pour une stratégie de professionnalisation des OP ○ Dialogue sur les politiques sectorielles afin d'améliorer les conditions de circulation et de mise en marché des produits et intrants
- Accroissement des revenus agricoles avec les opportunités économiques et l'accès aux marchés		<ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus des petits producteurs ont accru de 40% ○ Le nombre de petits producteurs et de femmes ayant accès aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 50% de petits producteurs ont accès aux informations des marchés ○ 25% des petits producteurs ont pratiqué l'achat groupé de semences et la vente groupée de produit 	
- Promotion et élargissement de l'accès aux institutions de microfinance	OS3 Renforcer l'accès des groupes marginalisés et plus particulièrement les femmes aux microcrédits adaptés à leurs besoins à travers la consolidation des ASF	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de petits producteurs et de femmes ayant accès aux SFD a accru sensiblement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le taux de pénétration et celui de remboursement est satisfaisant\ ○ Le nombre de sociétaires a accru de 60% ○ Le capital des ASF a accru de 40% 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les ASF professionnelles sont opérationnelles ○ Partenariat pour une stratégie de consolidation / développement des SFD autour des ASF

Cadre de gestion des résultats du COSOP précédent

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Leçons apprises
A. Objectifs stratégiques du pays (DSRP1)			
Améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations	<p>PIB par habitant (\$) : 530 (1998)</p> <p>Taux de croissance du PIB par tête (%) : 0.8 (1985-90)</p> <p>Consommation par tête (\$) (F) : 300 (1994/95)</p> <p>Dépenses publiques (% PIB) : 17.4 (1994-95)</p> <p>Service de la dette (Mo \$US) : 134,2 (2002)</p> <p>Taux d'inflation : 3% en 1998</p> <p>Incidence de la pauvreté P0 (%) (F) : 62,6 (1994/95)</p> <p>Profondeur de la pauvreté P1 (%) (F) : 28,5 (1994/95)</p>	<p>PIB par habitant (\$) : 321.7 (2006)</p> <p>Taux de croissance du PIB par tête (%) : -1.1 (2006)</p> <p>Consommation par tête (\$) (F) : 136,4 (2005)</p> <p>Dépenses publiques (% PIB) : 12.4 (2006)</p> <p>Service de la dette (Mo \$US) : 208,7 (2006)</p> <p>Taux d'inflation : 34% en 2006</p> <p>Incidence de la pauvreté P0 (%) (F) : 53,6 (2005)</p> <p>Profondeur de la pauvreté P1 (%) (F) : 19,3 (2005)</p>	
B. Objectifs stratégiques du COSOP précédent			
Objectif 1: Promouvoir la participation des paysans pauvres et des femmes au développement local participatif au niveau du village	<p>Existence des organisations traditionnelles et des organisations paysannes créées grâce aux appuis des projets et de l'état dans les zones d'interventions de deux types de projets financés par le FIDA (projet appuyant le développement local et ceux soutenant l'intensification et la diversification de la production agricole et de sources de revenu).</p> <p>Les organisations traditionnelles sont surtout de groupes d'entraide de travail, les organisations paysannes ont peu concernées les ruraux pauvres et se constituaient surtout pour capter les aides des projets.</p> <p>Les organisations paysannes créées par les projets appuyant l'intensification et la diversification agricole ont été globalement peu satisfaisantes, elles ont peu concernées les ruraux pauvres et se seraient constituées surtout pour caper les aides des projets.</p>	<p>Le PACV, le PRAADEL et le DPEF/PRODAD-GF ont mis en place des comités de développement rural (CDR) ou des villages, ainsi que des associations de gestion des infrastructures créées. Ces organisations ont eu de performance satisfaisante en matière de renforcement de la cohésion sociale, de la gestion des infrastructures.</p> <p>Les organisations paysannes créées sur la base d'intérêts économiques se sont ouvertes aux ruraux pauvres mais le poids de ces derniers dans le nombre total de membres reste encore faibles. Elles devront également établir de relations d'affaires avec les organisations professionnelles agricoles telles que : la Fédération des paysans du Fouta Djallon; la Fédération des paysans de basse Guinée; la Fédération des planteurs de café en Guinée forestière; la confédération de coordination des éleveurs de la Guinée, qui disposent de capacités de négociation, participent au processus d'élaboration des politiques agricoles et fournissent des services de formation et de conseils technico-économiques à leurs membres.</p>	
Objectif 2: appui à la décentralisation et aux investissements sociaux et productifs au niveau des communautés	<p>Le taux de couverture nationale en infrastructures sociales et productives était faible dans les zones d'intervention des projets. L'aménagement des bas-fonds était peu connu en Guinée forestière.</p> <p>Taux d'alphabétisation</p> <p>Taux de scolarité au primaire</p> <p>Taux d'accès à l'eau potable</p>		

Objectif 3: De façon transversale par rapport à ces approches, apporter des appuis supplémentaires pour la mise en place d'ASF de proximités dirigées par les bénéficiaires	Existence du crédit mutuel et du crédit rural de Guinée dont les conditions et les modalités d'accès et les services financiers étaient peu adaptées aux ruraux pauvres et à leurs besoins.	Développement des ASF qui améliorent la couverture de la zone d'intervention des projets en services financiers décentralisés dont les conditions et les modalités d'accès sont définies par les sociétaires eux-mêmes. Mais leurs ressources financières et humaines ainsi que les capacités des dirigeants et des élus en matière de gestion restent limitées.	
C. Programmes et projets			
	En cours: - le Projet de réhabilitation agricole et d'appui au développement local au Fouta-Djallon (PRAADEL) - le Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) Proposés: - le Programme participatif de développement rural en Haute Guinée (PPDR-HG) - le Programme de développement durable en Guinée forestière (PRODAD-GF) - le Projet de développement rural en Basse Guinée Nord (PADER-BGN)	Approuvé en décembre 1996 Clos en décembre 2008 Approuvé en décembre 1998 Clos en décembre 2005 Démarrage de la deuxième phase en 2008 Approuvé en 1999 En restructuration en 2008 Approuvé en 2002 et mis en vigueur en 2004 En restructuration en 2008 Approuvé en 2003 et mis en vigueur en 2005 En cours	La trop longue durée entre la date de l'approbation des programmes et celle de la mise en vigueur (en moyenne 2 ans) a eu un impact négatif sur l'efficacité des programmes et a parfois conduit à des réajustements prématurés, avant même le démarrage des programmes.
D. Performances du FIDA			
Dialogue politique	Pas de stratégie nationale de réduction de la pauvreté mais existence de la Lettre de Politique de Développement Agricole adoptée en 1991 et mise à jour en 1997, et la Lettre de Politique de Développement Décentralisé Rural adoptée en 1998. Les documents de projets ont été relativement cohérents avec les connaissances de l'époque de la pauvreté.	Adoption de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui intègre les stratégies sectorielles de développement du pays, du Code des Collectivités Territoriales Décentralisées, de la politique nationale de développement agricole et de la deuxième Lettre de Politique de Développement Rural à la Base, adoptée ainsi que la mise en place du Bureau de Liaison des projets et programmes FIDA en Guinée.	La faiblesse du dialogue sur les politiques de développement du secteur rural a été l'un des facteurs essentiels de la faiblesse de la mobilisation des ressources et des contre-performances dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la décentralisation et du développement rural.
Partenariat	Développement des partenariats stratégiques avec la Banque Mondiale, l'AFD, la BAD et le Fonds OPEP pour cofinancer les projets.	Partenariat avec la Banque Mondiale, l'AFD et le Fonds OPEP et établir de nouveaux partenariats avec les autres PTF de la Guinée concernés par le secteur rural.	
Gestion du programme pays	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution, gestion et supervision par l'unité de gestion • Système de gestion « top down » • Manque de participation des bénéficiaires • Long délai de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et supervision par l'unité de gestion • Exécution par prestataires privés (faire-faire) • Participation des bénéficiaires accrue • Délai de mise en œuvre relativement long 	L'approche participative a permis aux ruraux les plus pauvres de participer à l'identification des priorités et à la prise de décisions relatives au choix des activités et à l'allocation des ressources des projets. Les coûts de faire-faire restent élevés au regard de résultats obtenus.

Réserve de projets

1. Afin d'atteindre ces objectifs, le programme-pays 2009-2014 se structurera en deux volets:
 - a) le Programme d'appui aux communautés villageoises, phase II (en cours) et III (PACV), qui appuie le processus de décentralisation et de développement local. La deuxième phase du PACV a démarré en 2008. Pour le cycle 2010-2012, un montant de 11 million d'USD est engagé pour le financement de la troisième phase;
 - b) le Programme national d'appui aux filières agricoles (PNAAFA), qui pilote l'ensemble des interventions cofinancées par le FIDA dans le secteur agricole. La restructuration du PRODAD-GF aboutira dans sa transformation en PNAAFA, pour lequel le FIDA mobilisera des financements supplémentaires afin de couvrir également la Moyenne Guinée en 2009 (7 millions d'USD du FIDA et 7 millions d'USD de l'OFID). Les deux autres projets filières, à savoir le PADER-BGN et le PPDR-HG, continuent leurs opérations de façon autonome pour le moment. A partir des prochains cycles du système d'allocation des ressources du FIDA (12 millions d'USD en 2010; 11 millions d'USD en 2013; et 20 millions d'USD en 2014), ces régions seront intégrées dans le PNAAFA.

Pipeline indicative des engagements 2009-2014 (Hypothèse de base)

<i>Approbation</i>	<i>Description</i>	<i>Durée</i>	<i>Montant engagé (USD)</i>	<i>Montant (USD) restant (SAPF)</i>
Montant restant du cycle 2007-2008				7 millions
Avril 2009	PNAAFA (Moyenne Guinée)	2009-2014	7 millions	0
Allocation cycle 2010-2012				23 millions
Décembre 2010	PNAAFA (Haute Guinée)	2011-2016	12 millions	11 millions
Décembre 2012	PACV Phase III	2013-2017	11 millions	0
Allocation cycle 2012-2014				31 millions
Septembre 2013	PNAAFA (Basse Guinée)	2014-2019	11 millions	20 millions
Décembre 2014	PNAAFA (Moyenne Guinée et Guinée forestière)	2015-2020	20 millions	0

A. Programme d'appui aux communautés villageoises

Zone d'intervention et groupe de ciblage

2. La deuxième phase du Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) s'adresse aux 304 communautés rurales de développement (CRD) que compte la Guinée. Avec le concours du Programme national de développement rural décentralisé, des plans de développement local et du programme annuel d'investissement, nous avons trois dispositifs dans lesquels s'intègrent aujourd'hui toutes les interventions menées en Guinée à l'échelon local.
3. La réalisation d'activités de diagnostic et de planification participatives permettra de faire en sorte que les communautés visées – spécialement les femmes et les personnes vulnérables – participent effectivement à la planification et à l'élaboration des plans de développement et d'investissement. Les instances des collectivités locales et les communautés participantes pourront hiérarchiser leurs besoins et gérer les ressources reçues au titre du programme.

Justification

4. En Guinée, la réglementation récemment adoptée pour encadrer la décentralisation (le Code des collectivités locales) a inauguré une ère nouvelle en donnant à ces

collectivités les moyens de jouer un rôle essentiel dans la prestation de services sur le plan local. L'application de ce Code va entraîner un bouleversement des rôles et des responsabilités des structures administratives existantes, des modalités de financement, des dotations en personnel et des chaînes de responsabilité. L'appui apporté au Gouvernement dans cette entreprise sera crucial pour faire en sorte que les avantages potentiels d'un développement local décentralisé se concrétisent. En reconnaissant le rôle important que joue la décentralisation dans la réduction de la pauvreté, le Gouvernement a de nouveau demandé aux bailleurs d'appuyer ce processus de changement afin d'améliorer la gouvernance locale. Le programme a pour objectif d'exploiter cette possibilité d'apporter un appui au Gouvernement.

Objectifs clés du PACV

5. La deuxième phase du PACV aura pour but de renforcer la gouvernance locale dans les campagnes guinéennes et de favoriser l'autonomie sociale et économique de la population rurale, notamment les groupes marginalisés et plus particulièrement les femmes et les jeunes. L'opération proposée augmentera et rationalisera des stratégies de décentralisation et de participation dans des gouvernements et communautés locaux afin d'améliorer de manière significative les services et la bonne livraison, et de ce fait, la contribution à la croissance partagée. Les interventions prévues par le programme incluraient: (i) l'expansion géographique du programme afin de couvrir les 304 gouvernements locaux; (ii) l'expansion de la portée des microprojets; et (iii) l'appui continu aux réformes politiques sur la décentralisation et sur le développement local dans les secteurs du service axé sur les besoins et de la bonne disposition, la décentralisation fiscale, renforcement des rôles et des responsabilités des secteurs public et privé.
6. À long terme, vers l'accomplissement de la phase finale, le programme permettra aux communautés locales et aux structures locales qui les représentent d'être en mesure de: (i) identifier leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructures et de services, planifier leur mise en place et d'en assurer la gestion; (ii) obtenir les moyens financiers nécessaires pour financer la construction, la remise en état et l'entretien des infrastructures communautaires élémentaires et d'affecter ces moyens de manière transparente; (iii) superviser la mise en œuvre, le fonctionnement et l'entretien des infrastructures communautaires; et (iv) appuyer les efforts de développement et favoriser la bonne gouvernance.

Harmonisation et alignement

7. Le programme est conforme aux priorités nationales de développement, et répond aux objectifs du Gouvernement en matière de réduction de la pauvreté rurale. En outre, il est parfaitement en ligne avec le COSOP du FIDA pour la Guinée, qui s'articule autour des trois axes du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le programme apporte son concours au premier axe, à travers le renforcement des capacités des institutions décentralisées vis-à-vis des problèmes de développement afin de favoriser une croissance durable et équitable. S'agissant du deuxième axe, qui concerne l'amélioration de l'offre de services et l'accès équitable aux services sociaux de base, un fonds d'investissement local sera mis en place dans le cadre du programme afin de financer des infrastructures à vocation sociale et économique et des activités de renforcement des capacités, dans le but de développer la mise en œuvre de services décentralisés. Le troisième axe, qui vise l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, fera également l'objet d'une attention particulière.
8. Ce programme est l'occasion de collaborer avec toute une série de partenaires, à savoir la Banque Mondiale, en qualité d'institution initiatrice, ainsi que l'AFD et le FEM qui cofinancent le programme aux côtés du FIDA. Les activités relevant du programme seront de coordonnées avec celles de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne, du Fonds d'équipement des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement.

Composantes du PACV

9. Le programme s'articule autour de trois composantes: (i) fonds d'investissement local; (ii) renforcement des capacités en matière de développement local décentralisé; et (iii) gestion et suivi-évaluation du programme.
10. **Composante A: Fond d'investissement local.** Le programme financera un fonds d'investissement local (FIL), qui servira à apporter les ressources financières aux CRD, à renforcer leur capacité de soulever des fonds locaux et de renforcer le système bancaire rural. Il soutiendra les réformes fiscales et administratives nécessaires pour la décentralisation fiscale et le renforcement des capacités et le cadre institutionnel des Ministères de l'économie et des finances et de la Décentralisation et du développement local aux niveaux national, régional et local. Les CRDs prépareront les programmes de développement locaux et les plans d'investissement annuels y afférents qu'ils soumettront pour financement. Comme dans la première phase, le fond financera les infrastructures et les services publics socioéconomiques (tels que la santé, l'éducation, l'eau etc.) identifiés dans les programmes de développement locaux des CRDs. Des microprojets éligibles seront mise en œuvre par des bénéficiaires dans les secteurs mentionnés ci-dessus, sur la base des demandes prioritaires, de la compétitivité, du partage des frais, de la responsabilité, du transparent et des capitaux propres.
11. **Composante B: Renforcement des capacités en matière de développement local décentralisée.** Cette composante est conçue pour appuyer la capacité des CRDs dans l'exécution du fonds d'investissement local. La composante financera les activités qui faciliteront l'exécution intégrale des lois de décentralisation, y compris l'amélioration et la normalisation de son cadre juridique. Il soutiendra ainsi:
(i) l'exécution du processus de décentralisation fiscale et financière pour augmenter la mobilisation de ressources et la capacité de gestion des gouvernements locaux; et (ii) le développement des capacités des communautés et des gouvernements locaux dans la planification participative et l'exécution et la surveillance des activités de développement au niveau local. La composante fournira le renforcement des capacités des CRDs qui, pendant la première phase, ont déjà bénéficié de l'appui dans la mise à jour des programmes de développement locaux existants et dans l'exécution des plans d'investissement annuels y relatifs. En attendant, des nouveaux CRDs seront équipés de ressources et de capacité requises pour mener le processus participatif à la formulation de leurs programmes de développement locaux et leurs plans d'investissement annuels avec l'appui des prestataires de services (ONGs, équipes multidisciplinaires etc. basées sur des capacités existantes en chaque préfecture).
12. **Composante C: Gestion et suivi-évaluation du programme.** Au niveau national, une Unité nationale de coordination (UNC), responsable de la gestion et de la coordination du programme, sera établie au sein du Ministère de la Décentralisation et du développement local. L'UNC sera soutenue par les Unités régionales de coordination (URC) dans chacune des sept régions administratives pour suivre l'exécution des programmes de travail dans les juridictions respectives. Les responsabilités de gestion du programme sont les suivantes: (i) harmoniser des procédures d'exécution; (ii) préparer et surveiller l'exécution des programmes de travail annuels; (iii) fournir un appui au Comité de Direction du PACV; (iv) organiser des voyages de surveillance du terrain; et (v) observer la mise en œuvre du FIL et le transfert des fonds aux gouvernements locaux et aux bénéficiaires du programme selon leurs demandes (en assurant leur conformité avec les procédures et les directives d'exécution du programme). Le programme financera des activités de suivi et d'évaluation à travers l'établissement d'un système de suivi-évaluation efficace (S&E) basé sur un système d'information géographique (SIG), et d'un système pilote de S&E basée sur les principes de participation, gestion participative, et une évaluation externe d'impact.

Coûts et financement

13. Le coût total du programme s'élève à 56,0 millions d'USD. Les principales sources de financement sont les suivantes: FIDA (18%); IDA (30%); AFD (21%); FEM (18%); gouvernement (3%); et communautés rurales de développement (10%). Il est proposé que le FIDA accorde à la République de Guinée un don d'un montant de 6,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD) pour contribuer au financement du PACV II.
14. Les dépenses se répartissent en six catégories: i) biens et services (9% du coût du programme); (ii) travaux de génie civil (4%); (iii) assistance technique (11%); (iv) formation (13%); (v) microprojets (55%); et (vi) coûts de fonctionnement (8%).

Modalités de supervision

15. Les principaux partenaires d'exécution du projet sont les suivants: (i) Ministère du Plan et de la Coopération; (ii) Ministère de la décentralisation et du Développement Local; (iii) Conseil préfectoral de développement; (iv) communautés rurales de développement; (v) Banque Mondiale; (vi) l'AFD; et (vii) le FEM. Le don FIDA sera administré et supervisé par la Banque Mondiale en qualité d'Institution coopérante.

Indicateurs de suivi-évaluation

16. Les indicateurs clés seront: (i) le pourcentage des citoyens appuyé par les CRD qui ont participé dans le processus de planification locale de développement; (ii) le pourcentage des citoyens qui considèrent que leurs vues ont été prises en considération dans le processus de planification locale de développement; (iii) le pourcentage des infrastructures financées par le projet fourni de personnel à l'achèvement du projet; et (iv) le taux annuel de contribution au développement local dans les CRD soutenues.

Risques

17. Etant les risques relativement élevés, ce projet doit faire l'objet d'un suivi attentif dans le cadre d'une étroite concertation. Sur le plan de la gestion financière, les risques ne sont pas négligeables. C'est pourquoi les modalités de gestion financière retenues sont conçues de manière à garantir que les fonds seront utilisés aux fins prévues, et que les informations relatives à leur utilisation seront produites sans délai afin que l'unité de gestion du projet et le gouvernement puissent les examiner. La décentralisation des prestations de services, moyennant le transfert des responsabilités de planification et de mise en œuvre aux collectivités locales, a produit de bons résultats dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du programme.

B. Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles

Zone d'intervention et groupe de ciblage

18. Le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) est un programme national, qui couvrira initialement la région de la Guinée forestière (sept préfectures) et la Moyenne Guinée (régions administratives de Labé et Mamou). Le choix des filières par région est dictée par: (i) la priorité donnée par le Gouvernement à sa Politique Nationale de Développement des filières - Vision 2015 (PNDA), identifiée de façon participative avec les paysans, ce qui sous-entend une contribution à la sécurité alimentaire des ménages guinéens et un potentiel économique réel dans la région; (ii) les priorités proposées par les organisations professionnelles agricoles (OPA); (iii) l'impact potentiel sur les revenus des cibles du FIDA; (iv) l'absence des économies d'échelle importantes, c'est-à-dire rentables à petite échelle (0,1 à 0,5 ha) et accessibles au groupe cible du FIDA; (v) une organisation faitière de producteurs déjà en place à laquelle s'adresser pour dispenser les appuis; et (vi) la préexistence d'une filière avec un niveau minimal d'organisation et une masse critique minimale avec un potentiel d'intensification.

Justification

19. Le PNAFA appuiera la dynamique des OP à travers une responsabilisation de: (i) la CNOFG en ce qui concerne la concertation nationale et régionale, le dialogue sur les politiques sectorielles, et la gestion des savoirs, l'appui à la structuration des fédérations et unions; et (ii) des fédérations et unions dans la mise en œuvre des activités économiques.
20. La conception du PNAFA est basée sur les opportunités actuelles de développement des filières agricoles comme instrument de lutte contre la pauvreté rurale en Guinée, à savoir: (i) l'engagement du Gouvernement dans la PNDA d'adopter une approche filière pour la modernisation de la petite entreprise agricole; (ii) l'expérience de certaines OP qui ont commencé à importer les engrais et les semences de qualité, à organiser la vente groupée des produits, qui ont internalisé la vulgarisation agricole, la maîtrise d'œuvre des aménagements, ouvrages et infrastructures; (iii) l'intégration économique et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, ainsi que des marchés d'exportation intéressants dans la sous-région, permettent en Guinée une expansion de la production agricole plus rapide que celle de la demande nationale; et (iv) le contexte international d'une hausse des prix des produits vivriers renforce la compétitivité de l'agriculture africaine.
21. En ce qui concerne le partenariat entre les OP et les projets de développement, il existe déjà un exemple intéressant entre la Fédération des Paysans de Fouta Djallon (FPFD) d'une part, et le PAPP (un projet de la coopération canadienne) d'autre part sur la base d'un protocole de partenariat et un plan de travail annuel. De plus, la FPFD a un partenariat avec l'AFD. Ces expériences en cours démontrent que: (i) les organisations faitières enregistrent des performances acceptables en matière de gouvernance; (ii) une assistance technique de proximité pour accompagner la maturation des OP et des groupements économiques d'autres acteurs des filières est indispensable; (iii) un partenariat d'une longue durée est souhaitable avec une démarche d'appui complète et une attention à ne pas trop charger l'OP; (iv) les activités doivent rentrer dans son Plan d'orientation et d'action (POA); et (v) la bonne gouvernance est une pré-condition pour le succès.

Objectifs clés du PNAFA

22. L'objectif global du PNAFA est d'améliorer de façon durable les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux pauvres en Guinée. L'objectif spécifique est d'améliorer la productivité et la compétitivité des activités des ruraux pauvres à travers une professionnalisation et une responsabilisation de leurs organisations dans le développement des filières agricoles porteuses.

Harmonisation et alignement

23. Le PNAFA s'appuie sur la PNDA, ainsi que l'Initiative pour la fertilité des sols, le Schéma directeur de la petite irrigation et la politique foncière. Il répond à l'objectif de création de richesses pour une croissance pro pauvre assignée à la DSRP-2. En particulier, il soutient les orientations prioritaires relatives à l'intégration des filières au marché, et notamment l'intensification et la modernisation de la production agricole et de l'exploitation familiale. Sa stratégie et ses activités tiennent compte de l'expérience du FIDA en Guinée et sont conformes au COSOP 2009-2014. Elles contribuent à la mise en œuvre du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 en ce qui concerne trois des six objectifs stratégiques, à savoir l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux techniques agricoles améliorées, aux services de production efficaces, et aux marchés de produits agricoles et d'intrants. De plus, le PNAFA est complémentaire au PACV-II qui se concentre sur les biens sociaux et l'appui à la décentralisation.

Composantes du PNAFA

24. Les objectifs globaux et spécifiques du PNAFA seront atteints à travers la mise en œuvre de trois composantes: (i) Professionnalisation et autonomisation des OP;

(ii) Mise en place d'un environnement favorable au développement des filières;
et (iii) Gestion des savoirs et coordination du Programme.

25. **Composante A: Professionnalisation et autonomisation des organisations paysannes.** Les objectifs des trois sous-composantes sont: (i) d'appuyer la CNOGP pour les aspects transversaux de représentation, planification stratégique, dialogue sur les politiques sectorielles, et offre de services spécialisés aux membres; (ii) d'assister les OP et d'autres acteurs de la filière qui seront maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage délégué avec la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités économiques de développement des filières; (iii) de faciliter l'accès du groupe cible aux infrastructures et équipements indispensables pour le développement des filières ciblées. Les Plans d'affaires annuels (PAA), propres aux fédérations et unions paysannes, constitueront la base d'une demande d'appui volontaire et motivée. Ils décriront les actions prioritaires pour le développement des filières retenues.
26. **Composante B: Mise en place d'un environnement favorable au développement des filières.** La composante B a pour objectif de créer un environnement favorable au développement des filières. Le Ministère de l'agriculture qui assurera la tutelle institutionnelle du PNAFA, les directions concernées du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Plan, ainsi que les principaux services techniques au niveau régional (agriculture, génie rural, pistes rurales, vulgarisation, recherche) impliqués dans la mise en œuvre des activités du PNAFA, recevront un appui institutionnel. Le PNAFA prévoit également leur implication dans les cadres de concertation au niveau régional et national, ainsi que dans le suivi-évaluation et la supervision.
27. Afin de faciliter l'accès aux intrants et équipements, le Programme adoptera une stratégie différenciée en fonction des groupes cibles pour tenir compte des spécificités selon le degré de structuration et de développement des OP, leurs capacités financières, et les types d'objets de financement. Pour ce faire, le PNAFA envisage la mise en œuvre de mécanismes de financement à coûts partagés, d'agroleasing et de crédit direct en partenariat avec les institutions financières.
28. La consolidation des ASF visera la viabilité des ASF (34) existantes dans la zone d'intervention du PNAFA en vue de capitaliser les acquis et de garantir la fourniture durable de services financiers de proximité sur leurs segments de marché. La consolidation des ASF permettra à terme leur insertion dans le secteur financier national et contribuer à diversifier la structure des ressources, afin de faciliter le développement de produits financiers adaptés à l'agriculture.
29. **Composante C: Gestion des savoirs et coordination du programme.** L'objectif d'une première sous-composante est: (i) d'informer et sensibiliser les groupes cibles; et (ii) d'assurer la capitalisation des activités et méthodes mises en œuvre et le partage des savoirs. L'objectif d'une deuxième sous-composante est une mise en œuvre efficace des composantes du PNAFA dans un souci d'une responsabilisation et autonomisation des OP.
- Coûts et financement**
30. Le FIDA financera le PNAFA à raison d'un don de 7 millions d'USD et un prêt de 12 millions d'USD (fonds restants du prêt 589-GN). L'OFID contribuera au programme à hauteur de 7 millions d'USD. Les autres partenaires financiers contribueront au programme à hauteur de 4,5. Le FIDA explorera des possibilités de cofinancement du PNAFA par d'autres bailleurs de fonds, notamment l'AFD, la BM et la BID.
- Modalités de supervision**
31. Les principaux partenaires d'exécution du projet sont les suivants: (i) Ministère de l'Agriculture; (ii) Ministère de l'Economie et de Finances; et (iii) les OP. Le PNAFA sera directement supervisé par le FIDA.

Indicateurs de suivi-évaluation

32. Les indicateurs clés de suivi-évaluation de l'objectif spécifique sont les suivants: (i) la compétitivité améliorée du groupe cible; (ii) le niveau de maturité des groupements; et (iii) le nombre de producteurs faisant état d'une augmentation de leur production/rendement. Afin de mesurer le premier indicateurs, une analyse des filières sera organisée (parité: prix local – prix du produit importé). Le deuxième indicateur sera mesuré à travers une évaluation organisationnelle des OP impliqués. Afin de mesurer le troisième indicateur, une enquête de référence plutôt classique sera utilisée.

Risques

33. La conception du PNAFA prend en compte les leçons et risques appris des autres projets du FIDA, notamment dans le domaine des retards importants dans le démarrage des projets et des procédures de passation de marchés, de la faible capacité des opérateurs et des problèmes de recrutement, du montage du système de suivi-évaluation et de l'organisation des enquêtes de référence. Des mesures d'atténuation proposées sont: (i) la supervision directe par le FIDA; (ii) des formations additionnelles en procédures du FIDA; (iii) une attention particulière pour la qualité des manuels de procédures; (iv) l'évaluation des cadres des projets sur la base des indicateurs de performance; et (v) la décentralisation de la prestation de service, moyennant le transfert des responsabilités de planification et de mise en œuvre aux OP.
34. Un deuxième risque consiste en la dégradation continue de la situation économique (inflation à deux chiffres) avec pour corollaires l'accès limité des acteurs des filières aux services financiers des banques pour les investissements. L'atténuation de ce risque passerait par l'appui à la mise en place des subventions ciblées et de fonds de roulement en nature et remboursé en nature à des taux qui seront définis par les acteurs en fonction des dépenses requises en attendant l'amélioration de la situation économique. De plus, il y a le risque de limitation des exportations. L'atténuation de ce risque passe par le dialogue sur les politiques sectorielles

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural

Secteur prioritaire	Groupes concernés	Difficultés majeures	Actions requises
Accroissement des productions agricoles (végétales, animales, pêche artisanale) et diversification des sources de revenu	<p>Paysans sans terre</p> <p>Petits exploitants agricoles (petits cultivateurs, petits éleveurs, petits pêcheurs artisanaux, petits transformateurs)</p> <p>Jeunes sans emploi, femmes notamment chefs de ménages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès insuffisant aux ressources naturelles productives (terres et eaux aux fins agricoles) et aux technologies (services de recherche et de vulgarisation agricoles), aux intrants (semences améliorées, engrais) ○ Enclavement des zones de production ○ Forte dépendance aux commerçants parfois usuriers pour les informations sur les prix et le financement des campagnes culturelles ○ Dégradation des sols notamment des coteaux ○ Inégale allocation géographique et sectorielle des ressources extérieures et des investissements intérieurs limitant la valorisation des potentialités locales et la réduction de la pauvreté rurale ○ Asymétrie de l'information sur les prix et les marchés au détriment des producteurs et transformateurs ○ Insuffisance des terres aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place soutenue des investissements et des activités de développement agricole durable ○ Sécurisation de la production par l'aménagement des bas-fonds et des pénélaines, formation aux techniques de cultures en zones aménagées et diversification de la production agricole ○ Soutien aux filières porteuses ○ Amélioration de l'accès aux SFD pour financements activités agricoles, ○ Soutien aux activités transversales de restauration/préservation des ressources naturelles ○ Soutien à la mise en place de mécanismes de fourniture durable des intrants agricoles, vétérinaires et de pêche ○ Développement de partenariats avec les paysans leaders et les grandes exploitations agricoles afin de développer l'emploi agricole en faveur des paysans sans terre ○ Faciliter la diffusion des informations sur les prix en temps réel et les opportunités économiques
Insécurité alimentaire chronique	Populations de CRD à incidence de pauvreté élevée, (période de soudure en céréales longue, 2 à 6 mois)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible productivité des céréales laissant apparaître une longue période de soudure en céréales ○ Mauvaise alimentation des ménages entraînant une malnutrition sévère dans certaines CRD pourtant excédentaire en produits vivriers ○ Insuffisance d'infrastructures de stockage de productions agricoles, incendie de greniers traditionnels ○ Manque de sensibilisation sur l'hygiène et l'alimentation ○ Diversification alimentaire insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intensifier et diversifier les productions rurales ○ Améliorer la transformation et la commercialisation de produits agricoles ○ Améliorer les infrastructures et les conditions de stockage de produits agricoles ○ Faciliter l'accès aux SFD pour financements des activités agricoles, de transformation et commercialisation de produits ○ Organiser les campagnes d'IEC sur l'alimentation et l'hygiène en milieu rural
Organisations des acteurs autour des infrastructures et des activités	<p>Petits exploitants agricoles</p> <p>Petits transformateurs de produits</p> <p>Chambre d'agriculture</p> <p>CNOPG</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisante structuration des producteurs autour d'intérêts économiques communs (acteurs d'un maillon de filière ou de différents maillons) ○ Insuffisance des ressources humaines et financières disponibles pour les OP, la chambre d'agriculture et le CNOPG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir l'organisation des exploitants ayant des intérêts économiques communs et la structuration des OP de base autour de filières économiquement porteuses ○ Renforcer les capacités de conseil technique des OP grâce à des formations adaptées à leurs besoins ○ Faciliter l'accès au crédit « collectif individuel » (caution solidaire) ○ Mise en place de fonds de développement des filières pour les équipements, les intrants et la recherche et les facilités d'accès aux technologies et aux marchés ○ Développer le conseil agricole et en entreprise adapté aux besoins de exploitants

Renforcement de la déconcentration et de la décentralisation	<p>CRD</p> <p>Services techniques déconcentrés (STD)</p> <p>Association de gestions des infrastructures, services et activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux CRD ○ Faiblesse des ressources humaines et financières dans les CRD et STD ○ Insuffisante déconcentration des services techniques sectoriels et des services financiers ○ Manque de gestion concertée des ressources naturelles pouvant engendrer des conflits entre agriculteurs et éleveurs, feux de brousse récurrents, dégradation des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appuyer l'application du Code des collectivités territoriales et du code de fiscalité ○ Appuyer la déconcentration des services techniques ○ Renforcer les capacités CRD, des STD et des associations gestionnaires des infrastructures, services et activités soutenus ○ Appuyer l'application des directives nationales environnementales (interdiction de feux de brousse, plantation d'arbres à croissance rapide pour limiter l'impact de la coupe de bois dans les hinterlands de villes, protection de sources, etc.)
--	--	---	---

Dossier clé 2: Matrice des organisations (Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces [SWOT])

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités - menaces
Situation globale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Documents de politiques et de stratégies de développement du secteur rural (DSRP2, CCTD, PNDA) élaborés avec la participation des organisations de la société civile et des PTF ○ Document de planification au niveau CRD (Plan de développement local) ○ Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) incluant le développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Retard dans la déconcentration et la décentralisation des services et ressources ○ Dégradation continue de la situation économique et sociale due à une mauvaise gouvernance des affaires publiques ○ Dégradation généralisée des ressources naturelles due aux feux de brousse, à une agriculture itinérante, à une exploitation intensive du bois dans l'hinterland des villes pour les approvisionner en bois de feux et charbon de bois ○ Pression foncière croissante et baisse de la durée de jachère et de la fertilité des sols ○ Conseils techniques de proximité absents ou peu adaptés ○ Possibilités d'approvisionnement en intrants absentes ou peu adaptées ○ Importance croissante des conflits agriculteurs / éleveurs ○ Insuffisante prise en compte des préoccupations du genre dans les activités de développement et dans le processus de décision au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mauvaise gouvernance économique et inflation ○ Adoption du Code des collectivités territoriales ○ DSRP2 priorisant l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et la croissance économique ○ Poids politique croissant des organisations de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, ○ Situation sociale et politique relativement stable dans les pays voisins de la Guinée ○ Soutien des PTF de la Guinée pour un redressement rapide de la situation économique et sociale ○ R/A sur l'augmentation de la productivité des systèmes actuels sur les coteaux ○ R/A sur la sédentarisation des cultures et des élevages sur la zone ○ Promotion d'un conseil technico économique agro pastorale de proximité adapté aux besoins des exploitants y compris les petits, ○ R/A sur les bonnes pratiques d'exploitation durable des périmètres aménagés (bas-fonds et pénéplaine).
Secrétariat permanent de la SRP	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des comités permanents interministériels, régionaux et préfectoraux de concertation ○ Mise en place des organes de coordination (secrétariat permanent) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse des ressources financières et insuffisance d'outils pour le suivi opérationnel des projets et programmes ○ Faiblesse des relations avec les différents Ministères techniques au niveau opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre de concertation des PTF, ○ Cadre de concertation PTF et Gouvernement
MA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable du sous secteur agricole ○ Redéfinition des rôles et orientations de l'administration centrale vers les fonctions régaliennes, stratégiques et de supervision ○ Vision à moyen et long terme établie au travers des stratégies du Gouvernement (SRP, PNDA.) ○ Déconcentration achevée (de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faibles capacités à coordonner l'ensemble des interventions du secteur sous sa tutelle ○ Faiblesse des crédits de fonctionnement et des moyens logistiques au niveau central et déconcentrés limitant les capacités opérationnelles des services techniques à suivre, contrôler et évaluer correctement les activités sur le terrain ○ Faibles capacités à prendre en compte les initiatives privées et communautaires du secteur rural. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse du dialogue autour de l'opérationnalisation et de l'exécution des politiques ○ Existence du BL des projets et programmes FIDA en Guinée, ○ Disponibilité d'un certain nombre d'agents de bon niveau pouvant participer à la formulation, l'exécution et le suivi des projets, le suivi et le contrôle des aménagements, la mise en place et l'entretien des infrastructures, et assurer l'appui conseil agricole et en entreprise;

	au district ou gros village) appuyée par IRAG (centres régionaux de recherche agronomiques)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse des ressources internes pour des investissements conséquents dans le secteur rural 	
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coresponsable de secteurs interdépendants du développement rural ○ Centre national des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faibles capacités humaines et financières pour assurer la surveillance et le contrôle ○ Déconcentration insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pêche illégale et faible maîtrise des zones côtières
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable de la décentralisation et des Gouvernements locaux ○ Code des Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Application insuffisante du code des collectivités territoriales ○ Insuffisance de la déconcentration et de la décentralisation dans des secteurs importants (budget et fonction publique en particulier) ○ Manques et incohérence des textes d'application en matière de décentralisation et de gestion des ressources. ○ Faibles capacités opérationnelles des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Forte demande des populations pour une administration au service des administrés ○ Engagement des PTF pour accompagner la Guinée dans l'effort d'amélioration de la gouvernance locale et de la décentralisation ○ Résistance des bureaucraties centrales par rapport aux nécessités de la décentralisation
Organisations Paysannes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Structuration en cours et représentativité des OP ○ Reconnaissance juridique ○ Emergence de professionnels et de leaders dynamiques ○ Participation au réseau d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse de l'information, de la formation et de la communication ○ Faible mobilisation des ressources internes ○ Manque de transparence dans la plupart des OP ○ Faible niveau d'appropriation des nouvelles technologies ○ Faible participation des pauvres au sein des OP ○ Pas ou peu d'espaces et de mécanismes d'échange et de dialogue interprofessionnels et entre les OP et leurs partenaires nationaux (publics et privés) et les PTF 	<ul style="list-style-type: none"> ○ OP dynamiques et représentatives ○ Engagement du Gouvernement à travers notamment la PNDA à appuyer les dynamiques paysannes et le développement des filières ○ Engagement des PTF à appuyer les dynamiques paysannes et le développement des filières ○ Bonne connaissance des besoins exprimés par les membres des organisations ○ Déficit de concertation entre les OP, le Gouvernement et les PTF ○ Connaissance insuffisante des marchés d'intrants et de produits
Crédit Rural de Guinée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable de services financiers décentralisés pour le développement rural ○ Proximité des bénéficiaires ○ Capacités financières et de suivi des crédits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conditions et modalités d'accès aux services financiers pas toujours adaptées aux capacités des ruraux pauvres ○ Produits financiers peu adaptés aux cycles d'activités agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intérêt des PTF pour des structures de microfinance de proximité dans les zones rurales. ○ Test de nouveaux produits financiers
Prestataires de services (ONG, bureaux d'études du secteur privé et	<ul style="list-style-type: none"> ○ Emergence des ONG, association, bureaux d'études, de paysans leader, de sociétés et tâcherons individuels, intervenants dans le domaine de 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Technicité insuffisante ○ faible présence de prestataires privés dans les CRD à incidence de pauvreté élevée ○ manque de coordination de l'intervention des ONG au 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence de stratégie de développement du secteur privé et d'amélioration des prestations de service dans ces secteurs

associatif)	<ul style="list-style-type: none"> ○ promotion rural, de filières, de formation, d'aménagements hydro agricoles et de la décentralisation ○ Consolidation des IMF (Crédit rural de Guinée, ASF, Pride Finances, ACA) dans la fourniture des services financiers décentralisés 	<p>plan national</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Absence d'harmonisation des pratiques en matière de développement rural et de la décentralisation ○ Prestations peu adaptées aux besoins des ruraux pauvres ○ Conditions et modalités d'accès aux prestations peu adaptées aux capacités des ruraux pauvres 	
Collectivités Territoriales Décentralisées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Code des Collectivités territoriales décentralisées ○ Elections transparentes et équitables des élus locaux ○ Implication croissante des Collectivités dans le développement économique ○ Appui des partenaires extérieurs pour le renforcement des capacités institutionnelles des CRD 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible connaissance du Code des Collectivités. ○ Application insuffisante du Code des Collectivités ○ Faiblesses des ressources humaines et financières internes (faible recouvrement des taxes et des impôts locaux) ○ Faible prise en compte des besoins des groupes les plus vulnérables dans les plans de développement local (notamment les femmes et les jeunes). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Engagement du Gouvernement à travers notamment du Code des Collectivités à poursuivre et renforcer le processus de décentralisation ○ Engagement des PTF à appuyer le processus de décentralisation, au travers d'appuis aux programmes de renforcement des capacités des collectivités décentralisées ○ Engagement des pouvoirs publics à renforcer les capacités financières des CRD par le transfert des ressources ○ Engagement du Gouvernement à renforcer et accélérer la déconcentration de l'administration
Chambre d'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déconcentration jusqu'au niveau régional ○ Initiatives en appui au développement des filières économiquement porteuses 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ressources humaines et financières insuffisantes ○ Capacités d'intervention tributaires des ressources extérieures ○ Manque de clarification du rôle des chambres en matière de services de formation, de lobbying et de participation au dialogue sur les politiques de développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des OP faitières

Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Partenaires Techniques et Financiers	Programmes et projets	Stratégie d'intervention en cours	Axe partenarial avec le COSOP
Banque Mondiale	Programme d'appui aux communautés villageoises, phase 2 (PACV-II). Gouvernance locale, infrastructures sociales et publiques au niveau des CRD. Projet national d'infrastructures rurales, phase 2 (PNIR-II). Infrastructures de bases améliorées et systèmes de gestion et d'entretien.	La Stratégie d'appui au pays (CAS) pour la République de Guinée approuvée en juin 2003 couvrait les exercices 2004-2006. La prochaine CAS devrait couvrir la gouvernance, l'appui au développement local décentralisé à travers le PACV-II, l'amélioration du cadre macro-économique et le secteur minier. En attendant cette nouvelle CAS, les perspectives d'action de la Banque dans le secteur agricole seront consignées dans une note stratégique couvrant une période de 18 à 24 mois.	Les études analytiques sur les filières, l'appui au développement local décentralisé et la complémentarité des projets FIDA avec le PNIR.
Union Européenne	Projet d'appui à la CNOPG. Renforcement institutionnel de la CNOPG, équipement, véhicules, bâtiments, assistance technique, protection environnementale.	Avec le 10 ^{ème} FED, la stratégie de coopération avec l'Union Européenne repose sur: (i) les secteurs de concentration (infrastructures routières, bonne gouvernance et appui aux acteurs non étatiques); (ii) l'appui budgétaire; et (iii) les autres programmes hors concentration (développement rural et environnement, commerce et accords de partenariat économique (APE) et culture).	Développement local (appui à la décentralisation) et du secteur rural à travers notamment l'appui à la production et à l'organisation des producteurs.
Système des Nations Unies		La coopération entre la République de Guinée et le Système des Nations Unies est régie par le Bilan Commun de Pays (BCP) et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD). Pour la période 2007-2011, trois domaines prioritaires de coopération sont visés: (i) la promotion des droits humains et le développement des services sociaux de base; (ii) l'appui à la gouvernance politique, administrative et économique; et (iii) le renforcement des capacités productives et la diversification de l'économie.	L'appui au développement des services sociaux de base axé en particulier sur l'amélioration des infrastructures dans les secteurs de la santé, du développement rural, et de l'éducation.
FEM	Programme régional d'aménagement intégré du Massif du Fouta Djallon, Programme d'amélioration des bétails ruminants		

	endémiques, Conservation biodiversité Mont Nimba		
BAD	PADER-HG, Programme de diffusion du riz nérica Construction pistes rurales Projet d'appui au développement rural à Gaoual-Koundara Programme régional d'aménagement intégré du Massif du Fouta Djallon Programme d'amélioration bétail ruminants endémiques	Document stratégie par pays axé sur les résultats 2005-2009 (DSPAR 2005-2009).	Dans le secteur agricole, assurer la croissance de la production agricole et la sécurité alimentaire à travers la réalisation d'aménagements hydro agricoles, de plantations forestières, la réalisation de pistes rurales, etc. Appui au développement local par l'accroissement de l'accès, de l'équité et de la qualité de l'éducation de base et des services de santé, l'amélioration de la fourniture d'eau potable.
BID	PDRI Télimélé, PDR Kakossa, PDRI Haute Guinée, Construction pistes rurales	Projets de développement intégré avec des volets d'aménagements hydro-agricoles	Aménagements hydro-agricoles, leur mise en valeur, l'approvisionnement en intrants, opérations post-récolte, l'hydraulique villageoise, et pistes rurales.
BADEA	PROFEL	Projets de développement agricole, réalisation d'infrastructures et d'unités de conservation et de transformation.	Synergie et complémentarité avec les projets de développement agricole, la réalisation d'infrastructures et d'unités de conservation et de transformation.
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Étude et la planification pour le développement rural durable en Moyenne et Haute Guinée KR2-programme	Projets de développement agricole et réalisation d'infrastructures (en particulier écoles et infrastructures d'eau); accès aux intrants agricoles	Appui au développement des infrastructures, de l'éducation et le secteur rural; renforcement de l'accès aux services de base pour une production agricole améliorée.

Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses (mesures, réactions)	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projet	Réponses du COSOP
Ruraux vivant dans l'extrême pauvreté ou dans une grande précarité	<ul style="list-style-type: none"> - moins de 116\$ par an - handicap (veilles personnes vivant seules, orphelins ou enfants séparés des parents vivant dans des ménages pauvres, aveugles, malades mentaux) - peu d'activités génératrices de revenus - position sociale dominée dans la communauté - accès insuffisant aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Solidarité communautaire traditionnelle et au niveau de CRD - artisanat et petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité alimentaire - activités génératrices de revenu - accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, logement, éducation, communication) - reconnaissance sociale - alphabétisation fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - projet PAM (cantines scolaires) - projets sociaux initiés par des ONG (Plan Guinée, Aide et Action, Save the Children, Croix-Rouge, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> - appui à l'identification et à la prise en compte de ces populations vulnérables - appui à la mise en place des mécanismes de prise en charge de l'accès des ruraux extrêmement pauvres aux services sociaux au niveau CRD - campagne IEC sur l'alimentation et l'hygiène - partenariat avec le PAM pour les cantines scolaires, UNICEF et les ONG pour les activités économiques adaptées à leur situation
Jeunes sans emplois et femmes notamment chef de ménage	<ul style="list-style-type: none"> - moins de 116\$ par an - faible niveau d'éducation et de formation - absence de moyens de production - surcharge de travail en raison des activités domestiques - périodes de soudure plus ou moins longues - dépendant des usuriers pour accéder à des crédits de consommation et social - faible accès aux services sociaux de base - difficultés d'accès aux services des IMF, aux services agricoles - appartenance à des organisations peu dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> - culture d'autosubsistance - solidarité communautaire traditionnelle - insertion dans des groupes d'entre-aide de travail, des tontines, et des groupements généralement peu viables - vente de la force de travail, activités productives saisonnière (chasse, cueillette, artisanat, petit commerce) - émigration temporaire ou définitive vers les centres urbains 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité alimentaire - AGR - accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, logement, éducation, communication) - accès aux services financiers, aux technologies améliorées - alphabétisation fonctionnelle et formation - entrer dans une organisation dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - projets du FIDA en cours - projets BAD (PDS) - projet PAM (cantines scolaires) - projets sociaux initiés par des ONG (Plan Guinée, Aide et Action, Save the Children, Croix-Rouge) 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration de l'accès aux services sociaux de base (PACV II) - appui à l'identification et à la prise en compte des populations vulnérables - renforcement de la viabilité et des capacités des ASF - financement des actions ciblées en faveur des jeunes et des femmes - renforcement des capacités à travers des formations ciblées et alphabétisation IEC sur la nutrition et l'hygiène
Petits exploitants	<ul style="list-style-type: none"> - moins de 196 USD par an - outils agricoles rudimentaires - dépendance aux aléas naturels (inondation, sécheresse, insectes) - périodes de soudure en riz 	<ul style="list-style-type: none"> - cultures d'autosubsistance et de rente, souvent mal entretenue - vente de la force de travail - tentative de diversification 	<ul style="list-style-type: none"> - diversification de la production agricole et des sources de revenu afin d'éliminer la période de soudure en riz et de sécuriser les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - projets FIDA en cours (PACV II, PPDR-HG, PADER-BGN, PRAADEL) - projets BAD (PDS, riz nérica) 	<ul style="list-style-type: none"> - appui à la viabilité et au renforcement des capacités des ASF - appui du Gouvernement dans la mise en place d'un fonds d'appui aux filières et des crédits octroyés

	<ul style="list-style-type: none"> - pas d'accès au crédit - faible nombre d'actifs - faible accès aux services sociaux de base 	<p>agricole (élevage, petit commerce local)</p> <ul style="list-style-type: none"> - insertion dans des organisations villageoises - émigration temporaire vers les centres urbains 	<ul style="list-style-type: none"> - accès aux services financiers et aux services agricoles adaptés à leurs besoins - accès aux marchés, aux technologies améliorées - accès aux services de formation, d'alphabétisation, d'information sur les prix - organisation en groupements autour des filières et renforcement des capacités de leurs organisations - accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, logement, éducation, communication) 	<ul style="list-style-type: none"> - projet PAM (cantines scolaires) - projets sociaux initiés par des ONG (Plan Guinée, Aide et Action, Save the Children, Croix-Rouge) 	<ul style="list-style-type: none"> - diffusion à grande échelle de technologies appropriées pour le renforcement durable des capacités productives - appui à l'organisation des petits exploitants et à la structuration de leurs OP - renforcement des capacités des OP afin qu'elles facilitent l'accès de leurs membres aux marchés, aux technologies - diffusion de technologies appropriées pour la diminution de l'effort domestique - appui au développement local (PACV II)
Paysans leaders	<ul style="list-style-type: none"> - revenus relativement élevé - dispose de terres mais faible capacité de production liée aux moyens de production souvent amortis - accès au crédit difficile (taux d'intérêt élevé, pas de banque dédiée au secteur) - faible participation à des OP - enclavement des zones de production - faible capacité de stockage et de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - contrat d'exploitation avec des petits exploitants - collecte, vente et/ou utilisation de l'essentiel de la production dans leurs unités de transformation (aliment de bétail, lait transformé) - appuis extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaissance et formalisation du leadership dans les zones et secteur d'activités - organisation des petits exploitants autour d'activités promues - accès aux marchés et à des technologies améliorées et à l'information - accès aux services financiers adaptés à leurs besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - appui à travers des OP (unions et fédération régionales et nationale) 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement des capacités des paysans leaders pour qu'ils servent de mentors aux petits exploitants à travers des conventions claires - organisation de petits exploitants autour des productions de paysans leaders pour un meilleur accès aux marchés, aux intrants et aux technologies - test d'adaptation des technologies et d'équipement à diffuser dans le pays

